

JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE

1. JUIN.

1785.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examinateur.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

I. JUIN.

1785.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Du gouvernement des mœurs. A Lausanne, chez Henri Pott; à Liege, chez Demazeau & Lemarié. 1784. 1 vol. in-12. Pr. 3 efc. al.

Ouvrage rempli de vues profondes, grandes & sûres, de détails intéressans & vrais, écrit d'une manière qui instruit & attrache. L'auteur joint à l'expérience & à la réflexion un jugement sain, une critique juste & modérée; on se passionne avec lui

M 2

pour les mœurs, on en desire la conservation, on en pleure la perte, mais on ne sent pas la même espérance que lui de leur restauration. Voici comme il fait observer l'estime & le respect qu'on leur porte même dans les tems d'une subversion générale.

“ Quelle que soit la corruption dont on accuse notre siècle, il faut convenir cependant qu'on y rend encore une espèce d'hommage aux mœurs. Le nombre de ceux qui les bravent ouvertement est petit, en comparaison de ceux qui paroissent les respecter. Au milieu de nos immoralités, de nos propos licentieux, de nos maximes relâchées, de nos paradoxes, de nos systèmes de liberté, & de nos actes d'indépendance, au milieu de ce choc continuel d'intérêts & de passions qui agitent le monde en mille sens contraires, & dans lesquels chacun rapporte tout à soi & à son avantage particulier, on convient assez généralement, que tout bien compté, les mœurs peuvent & doivent contribuer au bonheur des individus & des familles, comme à celui des sociétés & des nations. Celui-même qui ne croit pas que les mœurs soient faites pour lui, en souhaite l'apparence chez ceux dont l'honneur peut l'intéresser, & en exige la réalité de la part de ceux à qui il donne sa confiance. L'époux infidèle, ne voit pas de bon œil les galanteries de sa femme, & la mere galante ne souffre pas volontiers que sa fille se déshonore en suivant ses traces ; le

„ concuffionnaire trouve fort mauvais que
 „ fon intendant le vole, & que fes domes-
 „ tiques le pillent; le fédacteur exige de la
 „ fidélité chez la perfonne qu'il a féduite;
 „ le négociant, au moment qu'il médite une
 „ banqueroute frauduleufe, chaffe fon com-
 „ mis qui a détourné quelques deniers de
 „ fa caiffe; le libertin, au fortir d'une par-
 „ tie de débauche, s'emporte contre fon
 „ domestique qui s'est enivré, en l'attendant
 „ dans le prochain cabaret. C'est ainfi que
 „ l'homme qui rarement fe rend justice à
 „ lui-même, est toujours porté à charger les
 „ autres du joug qu'il s'efforce de fecouer.
 „ C'est ainfi que l'intérêt particulier vient
 „ quelquefois au fecours de la morale, &
 „ empêche les droits de la vertu de tomber
 „ en préfcRIPTION. „

Le premier foïn de l'auteur devoit être na-
 tuellement de donner une idée nette & pré-
 cife de ce que nous appellons *mœurs*; & cela
 n'étoit pas fans quelque difficulté. Il y a des
 chofes que l'on connoit fuffifamment, mais
 quand il faut les expliquer & en réduire la
 notion à une définition exacte, on ne laiffe
 pas d'être embarrassé. La maniere dont l'au-
 teur s'y prend, est ingénieufe & fatisfaisante.
 „ On demandoit à un philofophe la défini-
 „ tion du mouvement: pour toute réponfe,
 „ il fe mit à marcher. Il croïoit, fans
 „ doute, que de préfenter l'objet à définir,
 „ étoit la meilleure définition qu'on en peut
 „ donner; il fe débarrassoit en même tems
 „ de toutes les arguties, de toutes les sub-

„ tilités métaphysiques qu'on auroit pu lui
 „ opposer; il prévenoit les fausses conséquen-
 „ ces, que l'erreur, à l'aide de l'équivoque,
 „ pouvoit en tirer, & il s'épargnoit enfin
 „ cette progression de définitions à l'infini,
 „ qu'entraîne l'explication de tous les ter-
 „ mes employés dans la première. „

„ A l'exemple de ce philosophe, je crois
 „ ne pouvoir mieux faire connoître ce que
 „ j'entends par les mœurs, qu'en les mon-
 „ trant où elles sont, & en présentant à
 „ mes lecteurs quelques tableaux qui puissent
 „ donner une idée de l'homme qui a des
 „ mœurs, ce qui vaudra bien, je pense, une
 „ froide définition, dont j'aurois exactement
 „ pesé & compassé tous les termes, & qui,
 „ après avoir parlé peut-être à l'esprit avec
 „ une apparence de précision, ne feroit sur
 „ les cœurs qu'une impression très-légère.....
 „ Si cependant on veut absolument des dé-
 „ finitions, je dirai d'abord, que les mœurs
 „ prises dans l'acception générale de ce mot,
 „ sont les habitudes bonnes ou mauvaises
 „ résultantes du tempérament, des usages,
 „ ou des opinions, & qui caractérisent les
 „ hommes ou les peuples. Dans le sens fa-
 „ vorable, on a défini les mœurs, la prati-
 „ que des choses honnêtes; l'accomplissement
 „ des devoirs imposés à l'homme social, la
 „ vertu mise en action, l'attachement à nos
 „ devoirs manifesté par l'observation conti-
 „ nue de la règle, l'habitude de la vertu,
 „ la conduite journalière de l'homme de bien.
 „ Le lecteur peut choisir entre toutes ces

„ définitions , celle qui lui inspirera le plus
„ le goût de la chose. „

On trouve ensuite un tableau détaillé & charmant des bonnes mœurs , dans toutes les classes de la société , en commençant par les hommes que leur élévation expose le plus aux yeux de la multitude , & descendant successivement d'étage en étage jusqu'aux ordres inférieurs. Si ces tableaux divers offroient l'état réel & général des choses de ce monde , on pourroit dire que c'est un ciel anticipé , mais à peine y trouve-t-on quelques traits réalisés de loin en loin , qui en constatant la possibilité & les charmes de la vertu , laissent en même tems une impression affligeante sur sa rareté extrême , & peuvent être considérés comme les derniers pas qu'elle fait chez les mortels. (a)

Les causes qui contribuent le plus à conserver ou à dégrader les mœurs , sont discutées d'une manière lumineuse & vraiment philosophique. On trouve sur *l'exemple, la mode, l'opinion, le commerce des femmes, les différentes especes de gouvernemens, les loix, l'instruction nationale* un grand nombre de réflexions solides & profondes. Tout n'y est pas exact , mais il y a très-peu de chose qui puisse occuper la critique. On jugera des principes de l'auteur par ce qu'il dit de *la liberté de la presse* , dont il pese les

(a) *Extrema per illos
Justitia excedens terris vestigia fecit.* 2. Georg.

avantages & les inconvéniens avec une justice qui ne laisse rien à desirer, condamnant également les entraves déraisonnables, & une liberté qui dégénéreroit en anarchie & en licence.

« Les mêmes raisons qui obligent les Princes à procurer à leurs peuples l'instruction qui leur est nécessaire, doivent aussi les engager à faire tout ce qui peut dépendre d'eux, pour empêcher qu'ils ne perdent les fruits de leurs soins. Ils doivent particulièrement veiller à ce que l'effet n'en soit point détruit par des enseignemens contraires aux règles de conduite qu'ils ont reçues, & qui pourroient les entraîner dans le vice ou dans l'erreur. Il est donc de leur devoir, de porter leur attention sur les écrits qui se répandent dans leurs Etats, afin d'arrêter le cours de ceux qui ne pourroient qu'être nuisibles ou dangereux. Négliger cette précaution, ce seroit tenir une conduite semblable à celle d'un médecin, qui permettroit à ses malades, de prendre des drogues contraires aux remèdes qu'il auroit prescrits, ou à celle d'un laboureur qui souffriroit qu'on jettât de l'ivraie sur le champ qu'il auroit semé de bon grain. »

« Sans doute nous devons à l'art de l'imprimerie une multitude de connoissances dont elle facilite la communication & qu'elle préserve de l'oubli. Par ses mains la vérité se répand dans toutes les parties de l'univers, elle pénètre par-tout, & se conserve même pour l'usage de la postérité; elle accélère l'ouvrage de l'instruction, en même tems qu'elle en diminue les fraix & les peines. L'art d'entendre par les yeux, est devenu d'un usage plus facile & plus général; des milliers de personnes répandues çà & là, peuvent être instruites à la fois & au moment que chacune d'elles le juge à propos. Le savoir n'est plus le partage de quelques hommes privilégiés, aux lumières de qui on est obligé de s'en rapporter, ou tout au plus de quelques autres

à portée de les entendre, ou de se procurer les manuscrits. Quiconque fait lire, peut examiner par lui-même & à loisir, tout ce qu'on présente à son esprit, tout ce qu'on lui propose à croire ou à pratiquer. " (a)

" Mais plus les influences de cet art sont répandues, plus il importe d'en prévenir les mauvais effets. Demander si la presse doit avoir une liberté entière & illimitée, c'est demander si l'erreur doit avoir les mêmes privilèges que la vérité, la folie que la sagesse, le vice que la vertu, s'il doit être permis à chacun de répandre publiquement des opinions tendantes à renverser tout principe de morale, d'encourager la licence, de flatter la corruption, de blasphémer contre la divinité, de prêcher l'indépendance & la rébellion, d'inspirer le mépris pour les loix, & de souffler l'esprit de révolte contre toute espèce d'autorité. C'est demander, s'il est permis d'enseigner l'art de nuire, l'art de tromper, l'art de séduire, l'art d'étouffer les remords, si l'on doit tolérer le débit public de tous les poisons de l'ame. Accorder à la presse une liberté absolument illimitée, c'est lui accorder tout cela. "

" Je fais qu'on me répondra: Que le véritable moyen de confondre l'erreur est de la mettre au jour, que le triomphe de la vérité n'est jamais ni plus éclatant ni plus assuré, que lorsqu'il est la suite du choc des opinions, que c'est se défier de ses forces & de son pouvoir, de n'oser la mettre aux prises avec ses ennemis; que les productions même d'un cœur corrompu, ne servent qu'à inspirer l'horreur du vice & à exciter l'indignation contre ceux qui en répandent les semences; qu'elles portent avec elles leur stérilité, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir l'autorité. Mais je demanderai seulement, & c'est toute

(a) Problème sur cette matière, 1 Août 1779, p. 496. — 15 Avril 1784, p. 593.

ma réplique à ces apôtres de l'anarchie typographique : Que diriez-vous si elle s'exerçoit impunément sur votre réputation ; si on l'emploïoit à vous flétrir aux yeux du public, à vous noircir dans l'esprit de vos concitoyens, si l'on s'en servoit à attaquer votre honneur, votre naissance, votre existence civile ou morale, & à répandre des calomnies ou des soupçons injurieux contre votre personne ? Attendriez-vous tranquillement que la vérité vint au jour, ou vous contenteriez-vous d'une simple & froide justification, qui ne parvenant que lentement à une petite partie des lecteurs de ces infâmes libelles, dont on est pour l'ordinaire bien plus avide que de leur réfutation, ne serviroit peut-être qu'à les tirer de l'oubli, & laisseroit contre vous des impressions toujours fâcheuses & souvent ineffaçables ? Approuveriez-vous l'indolence d'un magistrat qui toléreroit de semblables indignités, & qui n'emploïeroit pas son autorité à les réprimer & à en arrêter le cours ? Trouveriez-vous bon enfin, qu'il tint à l'égard de ces écrits, qui ne blessent après tout que votre individu, la même conduite que vous pensez qu'on doit tenir à l'égard de ceux qui attaquent le gouvernement, la religion & les mœurs ; approuveriez-vous que les presses fussent aux ordres de la haine, de l'envie, de la méchanceté, du mensonge, de la calomnie ? »

« Jamais on n'écrivit autant en faveur de la liberté de la presse, & jamais, peut-être, n'a-t-elle été moins de saison. Jamais la foule des ouvriers qui offrent leur besogne à l'imprimeur n'a été si grande, jamais la démangeaison d'écrire n'a été si généralement répandue ; tout le monde aujourd'hui s'en mêle, y eût-il dix fois plus de presses, il y auroit de quoi les occuper toutes, & bientôt on verra plus d'auteurs que de lecteurs. Dans le nombre de manuscrits qui se présentent tous les jours à l'antichambre des libraires, qu'est-ce qui décide de la préférence ; est-ce l'utilité publique, ou l'intérêt particulier ? Cepen-

dant

dant, à entendre les partisans de la liberté absolue d'écrire & d'imprimer, il semble que toute prohibition, toute suppression de quelque ouvrage que ce soit, est un larcin fait à l'humanité; méprisant tout ce qui ne porte pas le sceau de l'interdiction, ils vous diront en tout autant de termes, que ce n'est que dans les ouvrages défendus qu'on doit s'attendre à trouver la vérité, au moins en tout ce qui concerne la morale; la politique & la religion; qu'il est inutile de la chercher dans les livres permis ou munis d'une approbation, qui n'annoncent autre chose que des lieux communs, dont le seul mérite est d'être servilement conformes à tout préjugé reçu ou autorisé. »

« Mais, voyons un peu ces livres, qui, malgré l'animadversion publique n'ont pas laissé que de se répandre; en est-il beaucoup qu'on puisse regarder comme des chef-d'œuvres; en est-il beaucoup dont on dût regretter la perte, s'ils fussent restés dans le porte-feuille de leurs auteurs? Otez à presque tous le mérite de la singularité ou celui de la hardiesse, retranchez-en quelques bluettes d'imagination, quelques tours nouveaux, quelques idées aussi fausses qu'originales, vous réduirez leur valeur à bien peu de chose, & vous trouverez que la vaine gloire, l'envie de se distinguer, la démangeaison d'écrire, quelquefois même l'amour du gain, ont eu bien plus de part à ces productions, que le desir sincère de se rendre utile à ses semblables, & comme d'un autre côté, un fol trouve toujours d'autres foux qui l'admirent, comme il n'est point de sottise qui ne puisse être accueillie, point de système extravagant qui ne trouve des sectateurs, point de vision qui ne puisse tourner quelque cervelle, point d'absurdité qui ne puisse trouver créance, on ne sauroit contester qu'il n'y ait beaucoup plus à perdre qu'à gagner dans cette licence si vantée. »

« Et, pour me renfermer dans le sujet que je traite, peut-on disconvenir que l'intérêt des mœurs ne demande bien plus de vigilan-
ce

ce que l'on n'en apporte communément ? Sans parler de ces écrits systématiques, dans lesquels on étale les doctrines les plus monstrueuses, de ces galimatias métaphysiques qui semblent faits pour étouffer les vérités les plus claires, de ces dissertations où l'on fait tenir à la nature le langage de la corruption, de ces cajoleries où l'on trouve l'apologie non-seulement des foiblesses de l'homme, mais de tous ses vices; parcourez seulement les livres de pur amusement, entrez dans ces magasins destinés à abreuver journellement l'inepte curiosité, ou à soulager l'ennui du fainéant; ouvrez les livres qui figurent sur les tablettes des désœuvrés, qui traînent sur les toilettes ou les tables de nuit des jolies femmes, & ceux qui se cachent quelquefois sous le chevet des jeunes personnes. Que de marchandises de mauvais aloi, combien de ravages, combien de perversions ne produisent pas tous les jours ces lectures si dangereuses, sur-tout pour la jeunesse! Combien de chûtes n'ont-elles point amenées, ou n'ont-elles pas tout au moins hâtées! J'en atteste non-seulement les peres & les meres qui ont vu échouer leurs instructions contre ces misérables ouvrages, mais ces infortunées victimes de l'imprudente curiosité, si jamais elles viennent à jeter un regard douloureux sur la cause de leurs égaremens. » (*La suite l'ordinaire prochain.*)





Dissertatio botanico - medica de quibusdam plantis belgicis in locum exoticarum sufficiendis &c. *Dissertation botanique & médicale sur les plantes belgiques qu'on pourroit substituer aux plantes étrangères.* Par Mr. P. E. Wauters, médecin à Wetteren près de Gand. A Gand, chez van den Schueren. 1785. Vol. in-8^o. de 80 pages.

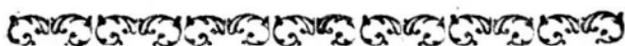
Ouvrage intéressant sur un objet dont nous avons fait connoître l'importance & qui a déjà été traité avec succès *. Ecrit dans une langue plus généralement connue des médecins des autres nations, ce traité quoique moins détaillé que quelques autres, peut être par-là d'une utilité plus étendue. C'est à juste titre que l'académie des sciences & belles-lettres de Bruxelles l'a distingué par une mention honorable qu'elle en a faite dans son assemblée du 2 Novembre 1783. L'auteur en cultivant son art ; étendant ses connoissances, unissant une expérience bien suivie à une théorie circonspecte & réfléchie, pourra rendre à l'humanité infirme & souffrante des services essentiels. Une chose prévient pour lui : c'est une défiance de ses lumières qui exclut toute vanité ; toute présumption ; chose si funeste dans le gouvernement des malades. On peut dire même qu'il laisse entrevoir une certaine pusillanimité qui

* 15 Août
1784. p. 576.

n'est rien moins qu'essentielle au savoir modeste. Renonçant en quelque sorte à son jugement propre, il ne pense favorablement de son ouvrage que parce que l'académie en a pensé ainsi, & le choix de l'épigramme exprime fortement ce sentiment d'humilité. CE SONT LES ACADEMIES QUI APPRÉCIENT LES OUVRAGES DES PARTICULIERS, ET LES METTENT A LEUR JUSTE VALEUR. *Mr. Guerin.* J'ignore quel est ce M^r. *Guerin.* Mais la chose est un peu forte, & pourroit, prise dans l'étendue que la proposition annonce, produire des découragemens funestes au progrès des sciences. Car quelle place auront donc des milliers d'ouvrages dans tous les genres & tous les degrés de mérite, sur lesquels aucune académie n'a jamais prononcé? Cependant il leur en faut une, si leur mérite ne doit pas être la matière d'un problème éternel. Et puis, en rendant toute la justice due à l'illustre corps dont plus d'une fois j'ai eu occasion de faire l'éloge *, convenons que la même équité, la même impartialité ne dominant pas par-tout avec le même empire; que des préventions, des prédilections, des factions de plus d'un genre ont altéré dans bien des plages de la terre la bonne foi littéraire, comme la bonne foi civile. On se rappelle ce que M^r. Lefranc de Pompignan a dit sur ce sujet dans son beau *discours* prononcé le 6 Janvier 1741 à l'académie des Jeux-floraux; & les académiciens françois ont eux-mêmes applaudi à cette plaisante épigramme de M^r. Pons de Verdun :

* 15 Nov.
1778. p. 414.
— 1 Janv.
1780. p. 39.

Mondor lisoit dans une académie
 Certaine *Eptre* ennuyeuse à la mort ;
 Si qu'on disoit : *Quel est donc le butor*
Qui composa pareille rapsodie ?
 En l'écoutant l'un baille, l'autre dort.
 Mondor finit. Chacun faisoit silence.
 Adonc, lecteur, qui se trouva surpris ?
 Ma foi, ce fut la nombreuse assistance :
 Car il advint que l'*Eptre* eut le prix. (a)



Vues d'un solitaire patriote. A la Haye,
 & se trouve à Paris, chez Cloufier. 1784.
 2 vol. in-12.

L n'est pas trop facile de donner une analyse suivie de cet ouvrage. Divisé en chapitres très-courts pour l'ordinaire, il présente bien un corps de preuves, & les propositions établies ont un développement suffisant, sans diffusion, sans verbiage, & en portant à la réflexion, comme font les bons livres : mais ces divisions commodes pour le lecteur, & qui soulagent la contention de l'esprit, par-là même qu'elles sont si multipliées, échappent à un résumé général. Ce qu'on peut dire de plus propre pour donner une idée de l'ouvrage, c'est que si l'auteur avoit sçu se garantir de quelques spéculations des Economistes, ses vues seroient universellement

(a) Autres observations, 1 Octob. 1780, p. 165. — 1 Octob. 1782, p. 178. — 1 Avril 1783, p. 488. — 1 Avril 1784, p. 547. — *Annales de Linguet* 1778, n°. 29.

lement justes & utiles. Les gens instruits n'approuveront pas ce qu'il dit de la division des grandes propriétés, ils regarderont ses avis comme un nouveau moyen de multiplier les pauvres & de mettre à l'étroit les cultivateurs aisés *; ils rejeteront sans hésiter quelques autres projets de ce genre : mais en même tems ils applaudiront à sa manière de voir & d'apprécier des choses qui tiennent beaucoup plus près qu'on ne pense au bien-être du peuple & à la prospérité des Etats.

* 15 Mai
1785. p. 150.

Après avoir d'abord prouvé (& ceci va paroître bien extraordinaire à une infinité de personnes) que les biens ecclésiastiques sont plus avantageux à toutes les classes des citoyens que les biens laïques, l'auteur examine si les monastères distribués de proche en proche sur la surface du royaume, ne sont pas de toutes les propriétés rurales, les plus utiles au sol national & les plus favorables aux habitans des campagnes. La question ne peut point paroître douteuse, si l'on fait attention que depuis la révolution arrivée dans nos mœurs, les campagnes sont aujourd'hui abandonnées des seigneurs & des propriétaires riches qui prennent tous le chemin des villes, & dont la plupart même viennent dépenser leurs revenus à Paris, ce gouffre immense qui engloutit les fortunes & les richesses de toutes les provinces. Il est certain que de tous les fléaux qui pouvoient affliger les campagnes, celui-ci n'est pas le moins funeste. Les malheureux habitans sont privés des ressources que leur offroient & la consommation

formation des riches propriétaires sur les lieux, & les travaux qu'ils faisoient entreprendre *. Mais " pour la consolation du
 „ païsan, il reste encore dans les campagnes
 „ quelques grands propriétaires; ce sont les
 „ monâteres. Les religieux consomment leurs
 „ revenus sur les lieux; & par-là ils rendent
 „ au fol ce qu'ils retirent du fol. Souvent
 „ pour un produit modique, ils font une
 „ dépense considérable: mais ce produit, quel-
 „ que petit qu'il paroisse, sera grand en lui-
 „ même, s'il peut suffire à la subsistance d'un
 „ citoïen. Nourrit un homme de plus,
 „ c'est donner à la nation un citoïen de
 „ plus. „

* 1 Déc.
 1781. P. 494.

Cet ouvrage est orné de deux estampes dont le sujet est piquant. L'une, à la tête du premier volume, représente une mere avec ses enfans, & un malheureux journalier abordant un moine assis sous un arbre & occupé à écrire; on lit au bas: *Qu'importe la forme ou la couleur de son manteau, pourvu que de son ombre il couvre le pauvre?* Dans l'autre estampe, à la tête du second volume, on voit une partie d'un monastere, & des gens du monde le considérant avec des intentions assez marquées, cette inscription se lit au bas: *Prenez le miel, laissez la ruche.* (a)

Un esprit léger, superficiel, adoptant sur parole tous les préjugés de mode, a attaqué

(a) Diverses observations sur ce sujet, 15 Mars 1785, p. 409 & autres *ibid.*

cet ouvrage dans une *Lettre* aussi remplie de sarcasmes que vuide de raisons, adressée aux auteurs du *Journal encyclopédique*. M^r. Mallet du Pan, le même qui vient de mettre au jour les *Mensonges imprimés sur Galilée* *, a réfuté cette *Lettre* d'une manière peremptoire. Nous transcrivons cette réfutation qui a enlevé les suffrages de tous les lecteurs équitables.

* 15 Mai
p. 113.

Journ. i
encycl. 1
Mars 1785.
p. 299.

“ Vous avez rendu compte avec votre impartialité ordinaire des *Vues d'un solitaire patriote*, ouvrage dont l'auteur m'est inconnu. Un anonyme, plus hardi que vous, vient de réfuter ce livre dans une lettre qu'il vous a adressée (*journal encyclopédique*, 1 & 15 Janvier 1785), & paroît croire sa cause assez victorieuse par elle-même pour que sa défense n'ait pas besoin d'être approfondie. De pareilles questions, ce me semble, ne s'éclaircissent point en quelques pages : décider n'est pas discuter ; citer dogmatiquement son opinion, ce n'est pas l'établir. ”

“ Celle de l'anonyme sur l'institution des Ordres religieux n'est pas nouvelle : depuis longtems ce sujet est épuisé ; ce qui ne l'est pas encore c'est l'examen du rapport de l'état monastique avec la population. A en croire les enthousiastes, de nouvelles générations vont germer sur les décombres des couvens ; la suppression du célibat ecclésiastique doit opérer le salut du pauvre genre humain, & des millions de soldats, d'agriculteurs, d'artisans, vont sortir de ces cellules renversées. L'anonyme admet ces belles espérances, & les justifie par des sarcasmes. ”

“ Permettez-moi, Messieurs, de contester en toute soumission ces éclatantes vérités. L'anonyme accuse les adversaires de paradoxe ; on pourroit l'accuser de préjugé : il attend de la réforme du célibat religieux une régénération des empires ; je n'y vois qu'une

Innovation sans fruit. Quelques réflexions bien simples fuffifent pour le démontrer. Au reste, je ne fuis ni eccléfiastique, ni célibataire, ni élevé dans la religion qui autorife les monastères (a) : on n'argumentera donc point, comme on le fait journellement, en m'inculpant d'esprit de corps, de doctrine d'état, de prévention pour mon catéchisme, ou de chercher des bénéfices.

“ Les dénombremens accrédités à ce fujet portent tous les caractères de la prévention & de l'ignorance. On a multiplié les eccléfiastiques à coups de plumes, comme leurs scandales & leurs richesses. Historiens, géographes, philosophes, difertateurs s'accordent à nous représenter des millions de moines gémissant sous le cilice, sans aucune autorité de ces supputations. Tous, pour étonner, & pour donner plus de poids à leurs clameurs, ont imité les Protestans, exagérateurs par principes de l'étendue du clergé catholique. ”

“ Quant aux eccléfiastiques ultramontains, Busching ne balance pas à les porter au tiers de la population des villes (b). Sur des informations

(a) Il est bien remarquable que ce soit un Protestant qui réfute les sottises des petits-maîtres soi-disant catholiques, touchant le clergé; il faut que la vérité qu'il leur oppose soit d'un éclat à ne pouvoir être obscurcie par des préventions de secte, quoiqu'elle ne puisse guérir l'aveuglement philosophique.

(b) Ce que c'est que les allures & les caprices de la réputation! Je ne connois rien de plus exagéré, de plus romanesque en géographie que les écrits de cet Allemand; & le voilà cependant devenu l'oracle de cette science, comme d'Alembert celui de la géométrie, Marmontel celui des chansons d'opéra, & La Harpe celui de l'art dramatique! — Bévues étranges du même auteur; 15 Avril 1784, p. 547.

formations très sûres, je ne crois point le clergé italien au-dessus des deux centièmes de la totalité des habitans. 14 millions & demi d'individus de tout âge & de tout sexe nous donneront donc 280 mille ecclésiastiques. »

La réflexion suivante démontre particulièrement la fausseté de tout ce que l'on a dit des effets du célibat ecclésiastique sur la population de l'Italie.

« Cette paralysie politique affecte d'autant moins les contrées au-delà des Alpes, que les autres causes du célibat lui sont plus étrangères. L'Italie a beaucoup de villes, mais peu de ces têtes rachitiques qui absorbent une immense population sans la reproduire ; elle n'entretient point de grandes armées, ni de marine militaire. Un climat doux, un sol fertile, en diminuant les besoins, augmentent les subsistances ; le devoir de vivre y est un peu moins cruel qu'il ne l'est ailleurs. »

Revenons avec l'auteur au géographe allemand qui à d'autres préjugés joint ceux du protestantisme dans un degré peu ordinaire.

« Ce même géographe, Busching, qui condamne au célibat sacerdotal un tiers de l'Italie, n'est pas moins libéral à l'égard de la France : il la gratifie de 500 mille ecclésiastiques, compte rond. Opposons-lui les recherches profondes d'un écrivain savant & sage, de Mr. Moheau. Je doute qu'il ait toujours accusé les choses telles qu'il les savoit ; je n'ai pas une confiance parfaite à la proportion tirée des morts & des naissances dont il s'est servi ; mais du moins ses erreurs ne peuvent être bien considérables. . . . Mr. Moheau a généreusement doté la France de 23 millions 500 mille habitans. Pour faire taire les incrédules, & ils sont nombreux, réduisons cet

1. Juin 1785.

193

Etat à 20 millions (a); c'est une puissance assez honnête. En augmentant les sujets du Roi, Mr. Moheau a diminué le nombre des ecclésiastiques. Voltaire le portoit à 250 mille, d'autres plus haut encore; ce qui pouvoit être au commencement du siècle. Aujourd'hui il paroît que le clergé séculier renferme d'individus 70,000.
Le clergé régulier des deux sexes. 124,000.

Total. 194,000.

Par le dénombrement, telle est l'évaluation de Mr. Moheau; par hypothese, il la réduit à 130 mille. »

Mr. du Pan pour favoriser, autant qu'il peut son adversaire, veut bien supposer que ce calcul est au-dessous du nombre réel, quoique tout porte à le croire juste (b), & n'en démontre pas moins la fausseté de ses assertions & de ses vaines espérances; il poursuit de la sorte :

« De toutes les classes d'hommes qui excluent le mariage, soit par devoir, soit par nécessité, soit par la dépravation publique, vous verrez celle des ecclésiastiques, non-seulement la moins destructive de la population par le nombre de ses individus, mais encore par le genre de leur célibat, par leurs mœurs, par leur rapport avec le corps politique. »

On voit ensuite des réflexions aussi profondément philosophiques qu'exactly vraies & salutairement politiques, sur la *valetaille*

(a) Et même à 14; je suis bien persuadé qu'il n'y a rien au-delà. 1 Avril 1784, p. 546 & autres ibid

(b) Il diminue tous les jours d'une manière étonnante, 1 Mars 1785, p. 383.

ou l'incroyable multitude de domestiques de deux sexes, victimes du luxe, du faste & de la mollesse; sur les soldats, les matelots, l'état des armées de terre & de mer, en tems de guerre & en tems de paix; sur les mendiens, *cette lèpre affreuse, dernier symptôme de la misère ou de la dépravation publique*; sur les journaliers &c, & enfin sur ces nuées d'auteurs & d'autrices qui couvrent la surface de l'Europe:

* 1 Mars
85. p.343.

« N'oubliez pas cet essaim de papillons voltigeant autour des ruches substantielles & brillantes; cortège des siècles corrompus, & leur amusement, c'est-à-dire, la nuée des gens de lettres, auteurs, demi-auteurs, poètes, poëteraux, brochuriers, journalistes, précepteurs du genre humain, & beaux-esprits mourant de faim en parlant de la gloire *. La littérature & les sectes philosophiques, de tout tems, ont été les plus fermes soutiens du célibat. . . . De toutes les femmes courtisées, les muses sont les plus stériles, & l'esprit philosophique, qui n'est autre chose que l'esprit d'égoïsme, fut toujours antipathique du mariage. Epicuriens, Cyniques, Pythagoriciens, Stoïciens, sectaires de la plupart des écoles scientifiques, & de nos jours, comme dans l'antiquité, ont été une pépinière du célibat. »

M^r. du Pan finit ces détails divers par une conclusion qui, avec un ton d'épiphonème décide la question, d'une manière frappante & propre à laisser dans les esprits une impression sensible & profonde de justice & de raison :

« Ou trouvez le moyen, impraticable selon moi, de faire refluer dans les classes productives cette multitude de célibataires qui

1. Juin 1785.

195

énervent la population, ou cessez d'attendre de grands effets du coup isolé porté sur les monastères. Tant qu'il nous restera un million de laquais, d'aides de cuisine, de cochers, de foubrettes, de filles publiques, de courtisanes, de soldats, d'employés des fermes, de gueux, de rentiers, de célibataires par système, par air, par besoin, par amour du débordement, nos nomenclatures des naissances ne gagneront pas un chiffre. »

Cette lettre joint à l'exactitude des vues le langage du génie & une énergie qui en peu de mots exprime des vérités fortes d'une manière lumineuse & rapide. P. ex. *Il existe dans le royaume deux fois autant de prostituées que de religieuses : lesquelles croirez-vous les plus funestes à la population ?*



Lettre sur la nouvelle édition des *Œuvres*
de Bossuet.

IL y a dans le Dictionnaire historique, un article qui n'est pas bien exact. Je suis persuadé que c'est vous rendre service & acquérir un titre à votre affection, que de vous mettre à portée de perfectionner cet ouvrage. D'ailleurs l'objet dont il s'agit ici intéresse trop le clergé de France & l'Eglise catholique en général pour que vous ne me sachiez pas gré de vous avoir fait part de ce que je savois de plus vrai. Je parle de l'édition des *Œuvres* de Bossuet. “ Les Bénédictins de St. Maur, dites-vous, en préparent une nouvelle édition plus ex-
” acée

„ acte & plus complete * (que celle de
 „ 1743). Quelques volumes ont déjà paru,
 „ mais l'ouvrage est suspendu; il s'est élevé
 „ des contestations entre les éditeurs & l'im-
 „ primeur, & de la part du public certaines
 „ appréhensions, qu'on n'a pu encore cal-
 „ mer „. *En parlant à la fin de l'article
 de la vie de ce grand homme, que Mr. de
 Burigny de l'académie des belles-lettres a
 publiée en 1761, vous ajoutez: “ Dom de
 „ Foris, Bénédictin des Blancs-Manteaux,
 „ qui a la principale part à la nouvelle édi-
 „ tion in-4^o, en prépare une autre qui fera
 „ plus détaillée, mais qui ne doit paroître
 „ qu'à la fin de tous les ouvrages de l'illustre
 „ prélat; supposé que l'édition s'acheve. „
*Je crois devoir, pour l'intérêt de la vé-
 rité, vous faire connoître le procès-verbal de
 l'assemblée générale du clergé de France, te-
 nue en 1780. Je ne ferai qu'extraire.**

Page 692. CVII Séance. Du mardi 12
 Septembre 1780.

“ Monseigneur le cardinal de la Roche-
 „ foucauld

* Suivant le *prospectus*, s'entend, auquel,
 comme on le voit par ce qui suit, je n'avois
 garde de m'en rapporter; j'ai d'ailleurs bien
 clairement exprimé mes inquiétudes dans le
 Journal du 1 Octob. 1779, p. 188. — J'ai ob-
 servé ailleurs que l'opération la plus funeste
 de l'erreur, étoit cette épidémie rétrograde
 qui infecte en quelque sorte les siècles précé-
 dens, en mêlant à des ouvrages purs & sains
 les fruits d'une corruption inquiète & jalouse
 de voir échapper quelque chose à ses dégâts.
 15 Oct. 1784, p. 249.

„ foucauld président. . . . Mgr. l'archevêque
 „ d'Arles a dit ensuite que la commission avoit
 „ cru devoir se faire représenter la nouvelle
 „ édition des Œuvres de M^r. Bossuet. . . .
 „ confiée depuis 1768 aux soins de D. de
 „ Foris, religieux de la congrégation de St.
 „ Maur. „

Après avoir déclaré que l'on „ a mis sous
 „ les yeux de l'assemblée quelques-unes
 „ des notes, & des réflexions dont le nou-
 „ vel éditeur a surchargé cet ouvrage, &
 „ qu'on a fait voir *avec quelle témérité ce*
 „ *religieux s'y est souvent écarté des vrais*
 „ *principes, & des loix rigoureuses sous les-*
 „ *quelles il devoit continuer l'édition dont*
 „ *il s'agit* „. Le procès-verbal continue en
 ces termes :

„ D'après le rapport, l'assemblée a déli-
 „ béré 1^o. de marquer *une improbation très-*
 „ *expresse* de la partie de la nouvelle édition
 „ des Œuvres de M^r. Bossuet, qui a été exé-
 „ cutée jusqu'ici par les soins de D. de Foris.
 „ 2^o. De prier Monseigneur l'archevêque
 „ „ d'Arles, Mgr. l'évêque de Nevers, &
 „ Messieurs les abbés Chevreuil & de Lageard
 „ de voir M^r. le garde des sceaux, de lui
 „ porter, au nom de la compagnie *des plain-*
 „ *tes très-fortes* au sujet de cette édition,
 „ & de lui demander qu'il renouvelle l'ordre
 „ précis qu'on avoit donné à l'éditeur de
 „ ne faire imprimer que le texte seul de M^r.
 „ Bossuet, sans réflexion ni commentaire,
 „ & qu'il enjoigne expressément aux censeurs
 „ d'apporter les plus grands soins, soit à

„ l'exécution de cet ordre , soit à la vérifi-
 „ cation des textes originaux de M^r. Bos-
 „ suet ; l'assemblée espérant avec confiance
 „ que le chef de la magistrature voudra
 „ bien user de son autorité pour faire sur-
 „ veiller le reste de l'édition avec une atten-
 „ tion toute particuliere , vû le peu de suc-
 „ cès des précautions que l'on a prises jus-
 „ qu'à présent. „

Et page 741. Du jeudi 14 Septembre 1780.
 cix Séance.

“ Monseigneur le cardinal de la Roche-
 „ foucauld président. Mgr. l'archevê-
 „ que d'Arles a dit ensuite que conformé-
 „ ment aux ordres de l'assemblée , il avoit
 „ été avec Mgr. l'évêque de Nevers , Mes-
 „ sieurs les abbés Chevreuil & de Lageard ,
 „ chez M^r. le garde des sceaux ; qu'ils lui
 „ avoient témoigné le mécontentement du
 „ clergé sur la nouvelle édition des Œuvres
 „ de Mr. Bossuet , & lui avoient fait part
 „ en même tems des desirs de la compagnie
 „ consignés dans sa délibération du mardi
 „ 12 Septembre ; que ce premier magistrat
 „ avoit très-bien accueilli leurs représenta-
 „ tions , & paroïssoit disposé à adopter ce
 „ qui lui étoit proposé de la part de l'assem-
 „ blée , & même à faire mettre en tête du
 „ 13^e. volume une marque d'improbation
 „ sur l'édition des 12 premiers volumes. „

S'il est vrai , Monsieur , comme je l'ai
 qu'il dire , que l'édition que vous venez de don-
 ner du Dictionnaire historique , est déjà pres-
 que

1. Juin 1785.

199

que épuisée, j'espere que vous ne refuserez pas d'en donner une nouvelle pour satisfaire aux desirs de ceux qui n'auront pas pu se procurer d'exemplaires de la premiere. En attendant, je vous prie, si cependant vous le trouvez bon, de donner une petite place dans votre journal à la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire. Outre qu'elle pourroit être utile à quelques-uns de vos lecteurs: je serois flatté d'avoir ce moïen de vous témoigner publiquement les sentimens avec lesquels je suis &c.

Paris le 20 Avril 1785.

Lo. Pointe.



A L'occasion de ce que j'ai dit dans le Journal du 15 Août, 1784, p. 554 touchant l'affaire de Denain, M^r. Wartel, chanoine régulier de l'abbaye du Mont St. Eloi lez Arras, m'a communiqué un manuscrit accompagné de la lettre suivante. *Je vous envoie, Monsieur, ce fragment que je crois original à cause des ratures écrites de la même main. Il vous donnera quelques éclaircissemens sur Mr. le Febvre d'Orval dont les neveux & les arriere-neveux existent & vivent très-honorablement à Arras, Lens & la Bassée. Mr. le Febvre de la Mairie, neveu de Mr. d'Orval, m'a dit il y a longtems, qu'il étoit fait une mention honorable des services rendus à l'Etat par son oncle dans les lettres de noblesse qu'il a obtenues pour lui-même & sa postérité, son oncle étant*

mort sans enfans. Il consiste par ce manuscrit que M^r. le Febvre est bien réellement auteur du plan dont l'exécution a fait tant d'honneur à M^r. de Villars. Nous en transcrivons la partie qui a le rapport le plus directe avec cet événement. Quand même cette publicité rabattroit quelque chose de la vanité du célèbre général, il lui en resteroit encore assez.

“ Au commencement de la campagne de 1712 j'eus l'honneur d'informer le ministre des préparatifs effroyables des alliés, du chemin qu'ils pratiquoient à Marchiennes au travers des marais qu'ils appelloient *le grand chemin de Paris*, des retranchemens qu'ils faisoient de Marchiennes à Denain pour la sûreté de leurs convois, & du dessein qu'ils avoient de pénétrer en France par le Quesnois & Landreies. Comme les choses pressoient, le ministre m'honoroit souvent de ses lettres pour me marquer le plaisir que je lui faisois, de continuer mes attentions. ”

“ Peu après les ennemis firent paroître une tête de leur armée à St. Amand, où ils travaillèrent à un camp retranché, après quoi ils investirent le Quesnois: d'un autre côté l'armée du Roi s'assembloit à Noëlle sur l'Escaut, au-dessus de Cambrai, pour observer les ennemis. ”

“ Aiant été informé des gros magasins que les ennemis avoient amassés à Marchiennes, où entr'autres choses, il y avoit plus de 150 belandres chargées de toute sorte d'attirails & de munitions de guerre, plus de quatre cents chariots attelés de quatre chevaux chacun pour voiturer les provisions de guerre & de bouche à l'armée, & que les convois marchaient de Marchiennes à Denain entre deux retranchemens. J'en donnai avis au ministre, comme aussi du prochain départ des Anglois, qui devoient se séparer de l'armée alliée & se rendre à Gand. Je lui donnai encore avis des mouvemens des fourages & du

1. Juin 1785.

201

départ des convois des alliés, & que le bruit se répandoit, que le prince Eugene avoit dessein d'arrêter les Anglois & de les désarmer; ce qui me faisoit trembler. Cependant la situation où étoit l'armée des alliés me donna l'idée de former le fameux projet de l'attaque de Denain que l'on attribue à tant de personnes différentes. La séparation des forces ennemies qui étoient trop étendues, le peu de ponts qu'ils avoient sur l'Escaut, la facilité de se porter sur eux & de les surprendre, à cause de la proximité de notre armée, me poussèrent à ne rien épargner pour venir à bout de ce dessein. »

« Je commençai par faire visiter toutes les lignes & tous les retranchemens des ennemis, leurs ponts & leur situation. Ensuite je dressai le projet qui contenoit outre l'attaque de Denain & les moyens d'y parvenir, les lignes de Marchiennes & de Douay avec les retranchemens qu'il falloit faire du pont d'Oby, au Pont-à-Rache, & à Lalaing. L'endroit de Douay qu'il falloit attaquer, le siège du Quesnois, & ensuite celui de Bethune; parce que Bouchain tomboit de soi-même, & que par Bethune on faisoit tomber St. Venant & Aire; ce qui s'appelloit reprendre dans une campagne ce que les alliés avoient pris en trois. »

« Ce projet formé, je pris la liberté de l'envoyer à Mr. Voisin avec une lettre fort pressante par laquelle je marquois la nécessité d'entreprendre l'attaque de Denain, dont la réussite paroissoit certaine & sauvoit la France. Le départ des Anglois me donna lieu de redoubler mes sollicitations. »

« Quelques jours après je reçus ordre du ministre d'envoyer un double de mon projet à Mr. le maréchal de Villars, ce que je fis sur le champ; tant j'étois impatient de le voir exécuter. Ce général eut la bonté de me remercier, & de me mander qu'il feroit toujours grand cas de ce qui viendrait de moi. Mais par une fatalité que je n'ai pu comprendre, tous les généraux trouverent ce projet impraticable. »

» Le

« Le prince Eugène avant de faire investir Landrecies, proposa dans un conseil de guerre de faire voiturer au Quesnois toutes les munitions de guerre & de bouche qui étoient à Marchiennes ; afin de les avoir plus à portée de son armée, & de n'être plus obligé de l'étendre comme elle étoit pour assurer les convois qui lui venoient de Marchiennes : moyennant quoi il répondoit de la prise de Landrecies, & qu'il mettroit l'armée du Roi dans la nécessité de quitter Cambrai & Arras, pour aller se porter à Guise & couvrir la France ; ce qui le mettroit en état de faire le siège de Cambrai, & celui d'Arras s'il lui restoit assez de tems de lier toutes ses conquêtes & d'entrer en Picardie. »

« Que si au contraire, l'armée du Roi s'opiniâtroit à rester campée sous Cambrai, il s'empareroit de Guise & de Maubeuge quand il voudroit, entreroit en Champagne & dans le Soissonnois, & feroit faire des courses en France. Ces desseins étoient bien entendus & faisoient trembler ; mais par bonheur ils ne convinrent point à l'esprit ménager des députés des Etats-généraux qui représentèrent que les quatre cents chariots qui étoient à Marchiennes, suffisoient à peine pour voiturer à l'armée la subsistance journalière & les munitions de guerre ; que pour transporter au Quesnois le dépôt qu'il y avoit à Marchiennes, il faudroit le triple de voitures, ce qui coûteroit plus de quatre cents mille florins d'Hollande, outre la perte que la république feroit du produit de la balance ou douane de l'armée qui produisoit à Marchiennes de quoi paier les troupes hollandoises, par la grande quantité de marchandises qui s'y débitoient ; que d'ailleurs toutes les belandres qui étoient chargées d'une infinité de denrées qui se vendoient tous les jours, seroient obligées de s'en retourner en Hollande, ce qui causeroit un dommage considérable aux marchands dont plusieurs étoient des principaux de la république ; que pour remédier à tout, il n'y avoit qu'à augmenter les retran-
chemens

chemens de Denain, remplacer les Anglois par des troupes de garnison, & tirer une ligne de la tête du pont de Denain à Théant pour couvrir les convois. Ce sentiment digne d'un marchand, prévalut heureusement, & le prince Eugene s'y accommoda, se reposant apparemment sur son bonheur, sur la réputation de son armée, & sur l'inaction des troupes du Roi. Ce conseil de guerre me fut envoié sur le champ, & sans perdre de tems je l'envoiai au ministre avec une lettre pressante, pour faire connoître à quoi il avoit tenu qu'on ne perdit l'occasion d'attaquer Denain, ce qui étoit l'unique ressource pour sauver la France: »

L'on trouve après cela un récit exact de l'exécution de ce projet si important pour la France, & plusieurs anecdotes relatives aux opérations des campagnes suivantes. Rien ne prouve mieux que divers endroits de ce manuscrit, la vérité de ce mot du prince Eugene: *Que si Alexandre avoit été obligé d'avoir l'approbation des députés de Hollande pour exécuter ses projets, ses conquêtes n'auroient pas été à beaucoup près si rapides.* On voit que dans le conseil de guerre même de ce prince, il y avoit un ennemi qui le trahissoit, & c'est sur-tout par des traverses de ce genre, bien propres à dérouter les plus grands génies, que l'on doit juger de la supériorité de ses talens militaires. On voit encore par le récit aussi naïf que bien détaillé de la véritable cause de la défaite de Denain, combien est faux & calomnieux ce qu'un auteur françois a écrit de la prétendue maîtresse entretenue à Marchiennes, qui selon ce romancier fut cause qu'on ne rapprochât pas les magasins. Il y a des gens si corrompus qu'ils ne peuvent ni parler ni

écrire de quoi que ce soit, sans y faire intervenir quelque mystere d'amour.

☞ Comme ce manuscrit est véritablement précieux, qu'il peut servir à jeter de la lumière sur un grand nombre d'événemens historiques & d'opérations militaires; je le garde bien conditionné; & si Mr. Wartel juge à propos de le faire reprendre pour le conserver dans les archives de son abbaye, où il le sera beaucoup mieux que chez moi; on le délivrera sans retard à la personne qu'il désignera. En mon absence les ordres seront donnés à cet effet.



Le Mercure ou vis-argent est le mot de la dernière Enigme.

P Ar mon mérite seul sur le trône placé,
Des Rois les plus puissans j'orne la majesté.
Du tems qui détruit tout, je crains peu les outrages.
Esclave sans retour, dans ma captivité
Si je joins mes attraits à ceux de la beauté,
Je lui fais dans les cœurs causer mille ravages.



L O G O G R I P H U S.

Sum tota inbellis, fiam, sine vertice, fortis.



NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 15 Avril.) Le Buyuk-imrohor, ou grand-écuyer de Sa Hauteſſe, eſt allé, le 31 du mois dernier, demander les ſceaux au grand-viſir Hamid-Halil-bacha, qu'il a conduit, ſelon l'uſage au Balouk-hané, eſpece de priſon attenante au ferrail, où les grands-viſirs ſont gardés à vue après leur dépoſition. Il en eſt forti le lendemain pour ſe rendre par terre à Gallipoli, le vent contraire ne lui aiant pas permis de faire ce trajet par mer, il y attendra un vaiſſeau qui le conduira en Egypte, d'où il ſe rendra à Dgedda, dont il a été nommé gouverneur. On a trouvé chez lui une ſomme de 12 millions de piaſtres, qui ont été conſiſqués au profit du Grand-Seigneur, qui eſt l'héritier-univerſel de tous les miniſtres, dont il juge à propos de ſe défaire (a). Son ſucceſſeur Haznada-Aly, bacha d'Oczakow, a déjà été installé dans ſa nouvelle dignité. Si on doute de la capacité de ce nouveau miniſtre, on ne peut révoquer en doute ſa

(a) Nouvelle preuve de l'obſervation de Mr. Tott ſur la théorie des finances turques, 15 Avril 1785, p. 558.

valeur ; il en a donné les preuves les moins équivoques dans la dernière guerre contre les Russes ; il défendit deux fois contre eux la forteresse d'Oczakow.

Le Mufti a eu le même sort qu'Hamid-Halil-bacha , & a été exilé à Pruse ; on lui a donné pour successeur Molla-bey , qui avoit déjà été revêtu de cette dignité , & qui est fils d'Aivas-Mehemet-bacha , grand-vizir lors de la paix de Belgrade en 1739.

Ismaël-bacha , qui a joué un si grand rôle sous le dernier regne , pendant qu'il étoit Reis-Effendi , vient d'être dégradé , dépouillé de tous ses biens & conduit prisonnier au château de Famagouste en Chypre.

L'affaire de la démarcation avec la cour de Vienne n'avance point ; & l'on remarque , que depuis quelques mois le baron de Herbert , intendant de l'Empereur , ne la presse pas beaucoup. Madame son épouse ira faire un tour à Vienne , après être relevée de ses couches ; & dans ce voyage elle sera accompagnée de tous ses enfans. Il ne résulte point de son départ , que M^r. de Herbert éloigne sa famille , dans la crainte des événemens , qui accompagnent ordinairement une rupture. En effet rien ne l'annonce jusqu'à présent ; & tout ce qu'on peut dire , c'est que la Porte suit le sage système de profiter d'un tems de paix , pour se mettre en état de ne pas craindre une guerre. Le corps des canonniers continue à s'appliquer sans relâche à l'étude & aux manœuvres de l'artillerie , suivant les instructions , que lui

1. Juin 1785.

207

donnent dans cette partie de l'art militaire les officiers françois, qui se trouvent ici en grand nombre. Il seroit à souhaiter que nos Janissaires & nos Spahis profitassent également des lumieres supérieures des Européens dans la tactique, puisque l'expérience de la dernière guerre contre la Russie a dû leur apprendre, qu'un feu d'artillerie, quelque bien dirigé qu'il soit, ne peut guere seconder une troupe qui marche à l'ennemi sans ordre & sans régle. L'on s'est proposé à la vérité d'exercer & de discipliner le corps des Janissaires sur le pied des troupes européennes : mais les premiers essais, qu'on a tentés à cet égard, ayant manqué complètement, semblent avoir rebuté le gouvernement de toutes tentatives ultérieures pour y réussir.

La Russie tache d'augmenter de plus en plus sa puissante influence sur les affaires de l'Orient ; ce qui en est une nouvelle preuve ; c'est qu'elle vient d'établir un résident à Raguse : son chargé-d'affaires à la cour de Naples a été nommé à ce poste. Il y a long-tems que les Ragusiens ont agi sous main pour obtenir cette grace : des politiques présumant qu'ils profiteront du premier moment favorable pour se mettre sous la protection de l'Impératrice de Russie, & secouer le joug, qui les oblige à paier aux Turcs un tribut annuel ; en y envoiant des députés, sous un costume qui prête à ruse aux Musulmans.

On dit que quelques envoiés secrets des Tartares de Crimée, ont trouvé moyen de

faite tenir au prince Selim, héritier présomptif du Grand-Seigneur, un écrit par lequel ils s'efforcent d'engager ce jeune prince à détroner le Sultan, & à prendre les rênes du gouvernement.

Le nouveau prince de Moldavie, Mauro-Cordato, est un homme de 35 ans. Il a signalé les commencemens de son regne par plusieurs actes de sévérité. Il fit donner cent coups de bâton sur la plante des pieds au Boyard qui étoit chargé par le divan de pourvoir la table de ce prince dans sa route, parce qu'au premier gîte elle fut assez mal servie. Lorsqu'il reçut à son arrivée les félicitations de tous les grands, il se trouva un Boyard qui descendit de cheval à l'endroit où les princes seuls ont coutume de le faire, le hospodar lui donna à l'instant, coup sur coup & de la manière la plus lestée, une douzaine de soufflets, en lui reprochant son impudence. Il ordonna ensuite aux Boyards de se retirer tous dans leurs terres, parce qu'il n'avoit pas besoin, dit-il, de fainéans à sa cour; on ne croit pas que ce prince régnera longtems; les Boyards qui le détestent déjà, n'épargneront sans doute ni peine ni argent pour engager la Porte à le déposer.

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 21 *Avril.*) Quelque espérance qu'on ait conçue, que l'Impératrice se rétablira parfaitement de l'incommo-dité, dont elle a été attaquée, il paroît néanmoins,

1. Juin 1785.

209

moins, que sa santé n'est pas aussi ferme qu'on pourroit le desirer : du moins elle ne lui a pas permis de paroître en public, le jour de la fête du régiment des gardes à cheval ; & Sa M. n'est pas sortie durant quelques jours de ses appartemens. Le voiage qu'elle se propoisoit de faire à Katchina, n'aura pas lieu. — Depuis quelques jours il est arrivé ici un courier extraordinaire de Constantinople. L'on croit, que ses dépêches concernent les difficultés, que la Porte continue de faire relativement à la démarcation avec la cour de Vienne. — Le gouvernement a expédié récemment des ordres, pour que les vaisseaux de ligne & les frégates, qui sont en armement à Cronstadt, soient prêts à mettre en mer dans le courant du mois de Mai prochain. L'on ajoute que 12 ou 15 des vaisseaux de ligne avec 5 ou 6 frégates formeront une escadre, approvisionnée pour un long cours, mais dont la destination est encore secrète. Une autre escadre de 3 à 10 vaisseaux de ligne avec 4 ou 5 frégates croisera, comme escadre d'observation, dans la Baltique durant l'été.

L'on a reçu ici la nouvelle désagréable de la faillite de la maison de commerce de Dogschagoff à Moscou, & de celle de la maison de Weckero à Wibourg : la première est évaluée à 260 mille, l'autre à 200 mille roubles ; & l'on craint, qu'elles ne causent des contrecoups dans l'étranger.

L'on fait, que depuis quelque tems il s'étoit élevé des difficultés avec les Chinois, qui

avoient interrompu le commerce entre les deux empires (15 Mars 1785, p. 427). La cour vient d'envoier au gouverneur d'Irkutsk en Sibérie des ordres & des pleins-pouvoirs, pour terminer (s'il est possible) ces différens à l'amiable, & pour rétablir ainsi entre l'un & l'autre país une communication, qui leur est réciproquement avantageuse.

Les lettres d'Astracan portent, que le 23 Février à 2 heures 22 minutes après midi, on a ressenti à Mosdoc & aux environs une secouffé de tremblement de terre assez violente, qui a duré au moins deux minutes. La commotion étoit accompagnée d'un roulement souterrain, qui paroissoit venir du mont Caucafe & de la rive opposée du Terck. A 3 heures 22 minutes, on y éprouva une deuxieme secouffé, précédée d'un bruit semblable à celui qu'occasionnent les gros tourbillons; ce second choc plus fort que le premier a renversé plusieurs sentinelles avec leurs guérites. Deux autres secouffes survenues le soir & la nuit n'ont pas causé plus de dommage. On apprend de Kitzlar, que ces tremblemens s'y sont fait ressentir aux heures susdites, avec assez de violence pour renverser les fourneaux dans les chambres: la riviere de Terck y a paru en même tems fort orageuse.

L'on assure qu'il y a eu quelques mouvemens séditieux dans les districts de Sinbirsck & d'Ufa: du moins le lieutenant général baron d'Igelström, qui en est gouverneur-général

1. Juin 1785.

211

néral par *interim*, & qui s'étoit rendu ici par congé il y a quelques mois, a reçu ordre de retourner à son poste sans délai. L'on prétend aussi que dans le Cuban la tranquillité n'est pas parfaite, & que les troubles y augmentent de jour en jour de la part des Tartares, qui se sont retirés dans les montagnes & dans la partie du pays, qui est restée à la Porte depuis la révolution, par laquelle la Crimée & la plus grande partie du Cuban sont entrées sous la domination de la Russie. Ces Tartares, mécontents de voir leur patrie sous un nouveau joug, d'ailleurs inquiets & guerriers, ne laissent aucun repos au cordon que nos troupes ont formé sur la frontière.

P O L O G N E.

V A R S O V I E (le 1 Mai.) Le 21 du mois dernier, jour fixé pour prononcer le jugement dans la fameuse affaire de la conspiration, tramée contre la vie du prince Czartoriski, général de Podolie, le grand appartement du palais de la république, où le tribunal a tenu ses séances, se trouva rempli d'une foule infinie de monde avant 10 heures du matin : & l'affluence des curieux dans les environs n'étoit pas moins extraordinaire. La nommée Ougrumoff fut conduite devant les juges ; & le décret définitif fut prononcé en sa présence. Jusqu'alors elle s'étoit toujours flattée, qu'elle se tireroit d'affaire, en subissant une légère correction : mais la sentence, portant qu'elle seroit marquée

d'un fer chaud comme calomniatrice & renfermée ensuite pour le reste de ses jours dans une maison de force, fut un coup de foudre pour elle & pour ceux, qui jusqu'alors s'étoient intéressés en sa faveur. Quelques Dames même s'interposèrent encore, pour lui épargner la partie la plus douloureuse & la plus infamante de la sentence; mais inutilement : le 22 à 9 heures du matin, elle fut menée sur une mauvaise charrette, assise sur une botte de foin & de paille, de sa prison au marché de la vieille-ville, lieu ordinaire des exécutions criminelles : une forte garde l'y escorta; & le marché même étoit environné d'un nombreux détachement d'Uhlans, tant pour contenir la foule des curieux, que pour réprimer les mouvemens, auxquels l'esprit de faction pourroit donner lieu. Les suppôts de la justice conduisirent la criminelle au poteau; &, après qu'ils l'y eurent attachée, une quantité de papiers, relatifs à ses impostures, fut brûlée en sa présence. Ensuite le bourreau la marqua d'un fer chaud sur l'épaule gauche : elle jeta les cris de douleur les plus perçans; &, au moment que le supplice fut achevé, elle tomba en foiblesse. Après avoir soigné sa brûlure, en y appliquant du sel & de la poudre, on la remit sur sa charrette; on la couvrit d'un manteau; & on la reconduisit, mais sans escorte, dans sa prison : elle sera transportée dans peu en une maison de force à Dantzig. Telle est la fin des intrigues d'une femme, qui, par ses galanteries & ses artifices, avoit sçu se lier

avec des personnes du premier rang en cette résidence.

En conséquence du même décret le fra-
roste Ryx a repris son logement au palais du
Roi ; & il est rentré dans les fonctions de
sa place de premier valet de chambre de Sa
Majesté : mais il est indisposé depuis quel-
ques jours. Son accusatrice est traitée avec
plus de douceur , depuis qu'elle a subi son
supplice : on lui a même donné une femme
pour la servir ; mais elle continue d'être sous
une garde militaire ; & l'on ne croit point ,
qu'elle sera transportée à Dantzig. Le décret
s'imprime actuellement , tant en françois qu'en
polonois : il fera plus de 7 feuilles d'impres-
sion.

L'on écrit de la Prusse-occidentale , qu'il
y est arrivé plusieurs bâtimens , pour charger
sur la Vistule des grains & les conduire dans
les magasins , qui se forment par ordre de Sa
M. Prussienne. L'on ne fait , si ces amas de
provisions ne sont que de simples mesures de
précaution pour un cas de disette , ou s'ils
sont la suite de quelques vues différentes.

E S P A G N E.

MADRID (*le 30 Avril.*) On est fort
tranquille ici sur le différent élevé par les
Anglois sur la côte des Mosquitoes , le cabi-
net de St. James aiant renouvelé l'assurance
de faire exécuter à cet égard les conventions
du dernier traité de paix. Ainsi quand mê-
me les Anglois se seroient disposés à faire

quelque résistance sur cette côte, les derniers ordres adressés au gouverneur de la Jamaïque ne permettront pas qu'on leur donne aucun secours de cette île. — On s'attend à tout moment d'apprendre la mort de l'Infant D. Louis, malade dans une de ses terres, où l'on fait qu'il s'étoit retiré.

Tout ce que les gazettes d'Italie & par contre-coup celles du Nord rapportent de la nouvelle expédition contre Alger, est entièrement controuvé. On ne songe plus à bombarder Alger, encore moins à l'attaquer en débarquant des troupes à terre; on travaille seulement à l'armement d'une escadre destinée à croiser contre les Barbaresques, & qui doit être plus nombreuse qu'elle ne l'étoit les années précédentes.

Le Roi considérant que le séminaire des nobles de cette cour est sous sa protection & sa disposition immédiate, comme fondation établie & datée par son auguste Père, dans le dessein d'instruire la principale noblesse de ses royaumes d'Europe & des Indes; a résolu & décidé que les élèves de cette fondation qui embrasseront la glorieuse carrière des armes, seront admis comme cadets dans les corps qu'ils choisiront; qu'ils y seront censés comme présens sous le simple certificat du directeur de cette maison royale, on les considérera étant dans le séminaire, comme s'ils avoient été dans le service, les chefs militaires les présenteront pour les faveurs & les grades, suivant les informations du même directeur. Et pour que les dits élèves ne se dérangent point de leur devoir & puissent se perfectionner dans la tactique, Sa M. a ordonné qu'ils restent assidûment dans le séminaire, les dispensant d'en sortir pour s'incorporer dans leurs régimens tandis qu'ils continuent leurs études, & les faisant jouir de tous les avantages qu'ils auroient en servant.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 4 Mai.) Le 27 & 28 du mois dernier le Roi a tenu chapitre de ses Ordres : le premier de ces jours Sa Majesté déclara commandeur de l'Etoile-Polaire le comte de Bohse, envoyé-extraordinaire de l'Electeur de Saxe près de notre cour; hérauts de l'Ordre de l'Epée, le secretaire d'expédition Franck & le conseiller-de-guerre Lanneritjerna; chevaliers de l'Ordre de l'Etoile-Polaire, le maître des cérémonies Holzer & le gentilhomme de cour Jennings. Dans le chapitre du 28, S. M. a nommé chevaliers de l'Ordre de l'Etoile-Polaire le baron Schultz d'Ascherade son chambellan & envoyé-extraordinaire près des Etats-généraux des Provinces-unies; le comte de Jäncke, conseiller de régence en Poméranie; le docteur Schröder, évêque de Calmar; M^r. Daniel Melanderhielm, professeur en astronomie à l'université d'Upfal &c.

On prétend que sous prétexte d'empêcher la contrebande, il s'assemble sur nos frontières une armée de 30 mille Russes.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 6 Mai.) Le baron de Binder, ministre de l'Empereur près du cercle de la Basse-Saxe à Hambourg, est arrivé en cette capitale, pour s'y charger des affaires de la cour de Vienne jusqu'à l'arrivée

du comte de Schlick , que S. M. Imp. & R. a nommé son envoyé-extraordinaire près du Roi. Quoique M^r. de Binder ne soit point accrédité auprès de notre cour , mais seulement auprès du ministre des affaires étrangères , celui-ci l'affura néanmoins peu après son arrivée , que Sa M. lui accorderoit une audience particulière; & en effet il y a été admis le 25 Avril , ainsi qu'à celle des autres personnes de la famille royale. Le comte de Gortz , ministre de l'Electeur de Saxe , a eu ses audiences de congé.

Le docteur Baltholm , confesseur du Roi (a), vient de publier l'essai d'un plan , tendant à améliorer le culte extérieur usité dans nos églises , à lui rendre la dignité & la pompe touchante dont les réformateurs l'ont dépouillé au grand détriment de la piété chrétienne (b); il va paroître incessamment une traduction allemande de cet ouvrage dont on parle déjà beaucoup.

(a) Cette qualité paroitra singuliere à ceux qui ne savent pas que la plûpart des Luthériens de la Confession d'Ausbourg , ont conservé la Confession auriculaire. I Déc. 1784, p. 496.

(b) Dans plusieurs endroits les Luthériens ont rétabli une grande partie de la liturgie. J'ai assisté à Modiàs en Transylvanie à une de leurs *grand'-messes*, chantée en latin, où jusqu'au Canon il étoit difficile de remarquer quelque différence.



I T A L I E.

ROME (*le 5 Mai.*) Le neveu de Sa S. va se rendre incessamment à Pise ; on le croit chargé d'inviter Leurs Majestés Siciliennes à passer par cette capitale , en retournant dans leurs Etats. — Sa M. Catholique vient d'envoyer ici 200,000 piastres , pour payer les pensions des Ex-Jésuites espagnols , demeurant dans les Etats du souverain Pontife.

LIVOURNE (*le 4 Mai.*) L. A. R. le Grand-Duc & la Grande-Duchesse , nos gracieux Souverains , sont arrivés hier au soir de Pise en cette ville , pour y recevoir le Roi & la Reine de Naples. Un courrier extraordinaire a apporté l'avis que Leurs Majestés se sont mises en route le 30 du mois dernier ; l'escadre qui amene ces augustes voyageurs , ainsi que leur suite , est attendue d'un moment à l'autre.

VENISE (*le 6 Mai.*) Le sénat est déterminé à pousser avec vigueur ses armemens par mer : & , comme il lui faut pour ce dessein des sommes considérables , il a rendu le 4 Avril un décret , pour ouvrir un emprunt de deux millions de ducats , remboursables en dix ans , & qui portera trois & demi pour-cent d'intérêts par an. Pour la sûreté du paiement de ces arrerages , il a assigné l'augmentation des revenus de la ferme du sel & du tabac : & , dans la vue de faciliter les moyens de remplir le dit emprunt , il a arrêté de prendre la moitié de la somme

à fournir en vieux capitaux , qui ne portent qu'un intérêt de trois pour cent. Les prêteurs qui fourniront l'autre moitié en especes , recevront pour la totalité du capital , tant vieux que récemment fourni , un nouvel effet portant l'intérêt de trois pour cent & demi. L'on ne doute point , que l'emprunt , qui ne sera ouvert que pendant les quatre premiers mois , ne soit bientôt rempli ; & dès-à-présent il se présente nombre de capitalistes pour s'y intéresser.

Le 26 du mois d'Avril , le feu prit à une corvette qui étoit sur le chantier près de plusieurs vaisseaux de ligne. Heureusement qu'un vent violent fit déclarer l'incendie pendant le jour , contre l'attente de ceux qui l'avoient préparé ; sans cela l'arsenal en entier seroit devenu la proie des flammes. Dans la recherche qu'on a faite sur cette corvette , on a trouvé près de la pompe plusieurs ingrédiens inflammables tellement combinés & disposés , qu'ils devoient prendre feu au milieu de la nuit , si la force du vent n'eût hâté l'explosion. Une femme qui cousoit des morceaux de voile , découvrit la flamme la première ; il ne fut pas difficile d'en arrêter le progrès. Cet événement a alarmé singulièrement notre gouvernement ; il a pris toutes les précautions que la prudence peut suggérer pour mettre notre marine à l'abri des nouvelles tentatives des abominables incendiaires qui viennent de la mettre dans un si grand danger. Par un décret du sénat on a résolu de donner une gratification

1. Juin 1785.

219

cation en especes & d'assigner une pension viagere à cette femme.

Nous espérons recevoir dans peu l'agréable nouvelle d'une alliance conclue entre notre république & la Russie, dont la marine est très-forte actuellement. Cet avis doit rassurer ceux de nos négocians, qui craignent pour le commerce de cette place, au cas que les Hollandois persistent à vouloir agir hostilement contre notre pavillon.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 10 Mai) Les plaintes portées au ministère d'Angleterre par la cour d'Espagne, au sujet des innovations faites au traité de paix entre les deux nations, dans la baie de Honduras, ont été examinées au conseil; & on assure que le ministère britannique a donné à la cour de Madrid une assurance positive que l'affaire sera examinée à fond & qu'on enverra ordre aux commandans anglois de se conformer exactement à l'article du traité de paix, notre cour n'ayant rien plus à cœur que d'affermir l'harmonie & la bonne intelligence entre nous & les Espagnols.

La cour continue de s'occuper des moyens d'étendre & améliorer notre commerce sur les côtes d'Afrique & dans les possessions qui nous restent en Amérique. Quoique les avis des nouveaux Etats-unis parlent de l'état florissant de leur commerce intérieur & extérieur, nos négocians n'en ont reçu depuis

longtems que de foibles remises, & ils s'ex-
cufent fur leur impuiffance de paier; tellement
qu'ils fe font déterminés à n'y faire d'autres
envois qu'à condition d'en être païés promp-
tement en bonnes lettres de change ou en
productions du pais.

Le 7, M^r. Pitt fit appeller tous les por-
teurs de coupons & obligations de la marine,
auxquels il fit faire des propositions de fon-
der leur créance jufqu'à la fin de l'année
1785, & d'en faire commencer les intérêts
au 24 Juin. On accepta l'offre du miniftre
& on nomma des députés pour en régler
avec lui les conditions; de forte que fon pro-
jet de finance ne fera point retardé par là.

Notre derniere exportation de poudre d'or
de Guinée, fe monte à environ trois mille
onces; il en a auffi été amaffé une quantité
confidérable à Gambie, où il s'est fait une
fraude qui n'a pas eu le fuccès qu'en atten-
doient fes auteurs. Plusieurs livres de cette pré-
cieufe poudre devoient être exportées à bord
d'un vaiffeau européen: on a cru voir qu'el-
les n'étoient pas entierement pures; fur ce
foupçon, on a jetté de l'eau forte dessus, &
on a trouvé qu'il y avoit été mêlé de la li-
maille de cuivre.

Nos commerçans n'ont pas appris avec
plaiür que Sa M. Catholique avoit confenti
au rétabliffement de la compagnie de Ma-
nille, qui avoit été fupprimée à caufe de
quelques irrégularités commifes par les direc-
teurs: l'un d'eux, le marquis Real Puertlo,
fe fava en Hollande, où il est mort après

1. Juin 1785.

221

un séjour de 24 ans. La nouvelle compagnie de Manille fera sous la protection immédiate du prince des Asturies, héritier présomptif de la couronne, afin de prévenir toutes les fraudes. Son commerce s'étendra depuis l'Espagne jusqu'aux Isles Philippines, & depuis l'isle de Manille jusqu'à toutes les parties de l'Inde & de l'Amérique méridionale. L'exécution de ce projet, en ouvrant un commerce immense entre le nouveau & l'ancien monde, produira des avantages sans nombre aux Espagnols, qui ont eu grand soin d'exclure les autres nations de tout intérêt dans cette entreprise. — On assure aussi que les Espagnols viennent de former un établissement en l'isle de Tinian dans l'Océan-pacifique à 140 degrés de longitude occidentale du méridien de Paris, & à 16 degrés de latitude méridionale, entre l'isle de Manille en Asie & Acapulco en Amérique: ils y ont construit des fortifications & laissé une garnison. Les fréquentes expéditions des Anglois & d'autres nations dans ces parages font la cause de cette résolution: & désormais les navigateurs, qui font le tour du monde, n'auront plus l'avantage de se rafraichir avec leurs gens dans cette espece de paradis terrestre, ainsi que mylord Anson le fit en 1742.

Extrait de la lettre d'un Colon anglois établi à la Riviere-noire (ou au Black-River) sur la côte de Musquito le 10 Février.

« Aujourd'hui le capitaine Smith du Schooner, le North, est arrivé ici & a déposé, que
I. Part. P

affaires d'Allemagne, que par rapport aux possesseurs particuliers, & que les principes, sur lesquels la dite contribution est fondée, sont évidemment incertains & nuisibles aux progrès de l'industrie; nous avons cru, comme administrateur-suprême des Etats dont la Providence divine nous a confié le gouvernement, & comme pere de nos sujets, devoir penser mûrement à trouver les moyens d'établir les fondemens, & d'introduire le plan d'une imposition telle, que sans augmenter en aucune façon l'imposition actuelle, dont les besoins de l'Etat ne permettent point encore de se passer, chaque province, chaque communauté, chaque particulier ne contribue qu'en proportion juste de la quantité, de la nature & de la valeur du fond qu'il possède; qu'enfin par cette égalité le travail & l'industrie soient ménagés, protégés à la campagne & exempts de toute charge. En conséquence de quoi nous voulons & ordonnons :

1. Que sans aucun retardement, tant en Bohême que dans la Moravie, la Silésie, la Galicie, l'Autriche-supérieure & inférieure, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le comté de Gorice & de Gradisca, les dispositions & préparatifs nécessaires à cet effet soient diligemment commencés & continués, savoir: 1^o. l'arpentage & l'annotation de tous les fonds & biens propres à être cultivés & fertilisés; 2^o. le cadastre & l'estimation de leur produit selon la fertilité du terrain.

2. Dans la persuasion & l'assurance que chaque propriétaire emploiera tout ce qui dépendra de lui, pour contribuer autant qu'il sera possible à l'accomplissement de nos vues paternelles, & procurer par-là tant son avantage particulier que celui du public en général, auquel le sien propre est intimement lié & uni, nous entendons, voulons & ordonnons que, lors de l'arpentage & du cadastre à faire des propriétés foncières & de leurs produits, on ait un égard particulier & qu'on s'en rapporte de préférence à la déclaration véridique des propriétaires respectifs. Pour

1. Juin 1785.

225

obvier néanmoins à tous les abus qui pourroient en résulter, & ôter toute occasion de pouvoir faire de fausses déclarations, nous voulons & ordonnons, qu'à chacune des déclarations susdites on joigne une vérification exacte & approuvée par les loix.

Une preuve de la bonne intelligence qui regne entre la cour de France & la nôtre, c'est que M^r. le comte de Noailles vient de prendre congé de l'Empereur, & se prépare à aller passer quelque tems à Paris avec la permission de sa cour. M^r. Barthélemy, qui a resté longtems ici comme secretaire d'ambassade & qui étoit passé à Londres dans la même qualité, vient d'arriver dans cette capitale. Comme ce secretaire est très-versé dans la partie politique, & connoit parfaitement notre cour, il conduira les affaires de celle de France pendant l'absence de l'ambassadeur. On attend aussi sous peu de jours le chevalier Granieri, ambassadeur de Sardaigne.

Depuis le premier de ce mois l'exercice de la parade s'exécute de la même maniere qu'à Berlin. Toutes les troupes tant grenadiers, fantassins, que cavalerie, qui sont ce jour de garde, se rassemblent sur le glacis, & de-là chaque division se rend à son poste. L'Empereur lui-même a assisté tous les jours à cette parade, ainsi que le prince de Lichtenstein & un grand nombre de brigadiers & officiers de l'état-major.

M^r. le chevalier Foscarini, ambassadeur de la république de Venise, près de notre cour, est mort ici le 23 Avril d'une goutte remontrée, après une maladie de 21 jours, à l'âge

de 67 ans. Ses belles qualités le font généralement regretter. Il a été inhumé à la paroisse de St. Michel. Car, comme nous l'avons déjà observé, l'ordonnance touchant les enterremens ne s'observe point à la rigueur; on y déroge suivant les circonstances & les lumieres que l'expérience répand successivement sur cet objet.

PRAGUE (le 26 Avril.) Par des lettres de Budweis datées du 12 de ce mois on est informé qu'en vertu d'un ordre suprême tous les individus du couvent de l'Ordre des Freres Prêcheurs de cette ville-là, qui ont été institués en 1210 par le Roi Przemisel, & qui étoient au nombre de 19 dans ce couvent, ont été obligés de le quitter le 2 de ce mois. Ces religieux seront répartis dans les autres monasteres de leur Ordre, dans lesquels ils seront entretenus du produit de la vente du mobilier de leur couvent & de leur église, qui sera remis à cet effet aux monasteres dans lesquels ils seront envoyés. Les Peres des Ecoles pieuses passeront dans leur couvent, & céderont le nouveau bâtiment qu'ils avoient fait construire à M^r. le comte de Schafgotsch, nouvellement nommé par l'Empereur évêque de Budweis, pour lui servir de résidence. — En vertu d'une convention faite avec l'archevêché de Prague, le diocèse du nouvel évêque s'étendra sur les quatre cercles de Budweis, Prachin, Klattau & Tabor. Il aura sous sa juridiction 60 villes, 52 bourgs, 2778 villages, 85 hôpitaux

1. Juin 1785.

227

pitaux & 3 autres maisons pour des malades. On évalue le nombre des habitans répandus dans le territoire de ce nouvel évêché à près de 300 mille ames.

BERLIN (le 10 Mai.) Samedi 7 de ce mois, le Roi arriva ici de grand matin & fit hors la porte de Halle la revue des 7 régimens d'infanterie, qui forment notre garnison. Ensuite, après avoir rendu visite à la princesse Amélie sa sœur, Sa M. retourna à Charlottenbourg, où elle dîna avec plusieurs princes & généraux. Le lendemain de grand matin elle revint de nouveau ici & fit devant la porte de Halle la revue des régimens de cavalerie, qui y sont en garnison. Après l'avoir terminée, elle est retournée à Potsdam. Notre Monarque a fait paroître à cette occasion toute la force, la vigueur & l'activité, qu'on lui a toujours reconnues; & il a montré la plus grande satisfaction de la tenue & des manœuvres des différens corps.

L'eau de la Spree, qui a inondé plusieurs de nos rues, continue de croître: mais, suivant les avis reçus des provinces, celle des autres rivières commence à baisser, après y avoir causé, par les inondations les plus imprévues & les plus générales, des dommages & des malheurs sans nombre. A Wrietzen sur l'Oder la fabrique de boucles & un grand nombre de maisons des colons, qui s'y étoient établis, ont été entraînés par le courant. Un village entier, qui en est voisin, a eu le même sort: de plusieurs autres l'on ne voit plus que les cheminées & le faite des bâtimens

mens les plus élevés sortir du lac dans la plaine submergée. Nombre de personnes, sur-tout de femmes & d'enfans qui n'ont pu se sauver à temps, ont perdu la vie. Dans le district de Magdebourg 70 villages ou plus sont sous l'eau. Heureusement l'on a sauvé les habitans & la plus grande partie du bétail: mais une très-grande étendue de terres ensemencées a été ravagée; & le grain, qui promettoit une belle récolte, a été entièrement perdu.

On mande de Breslau que toutes les rivières de la Silésie, même la petite rivière de Katzbach & l'eau de la Schweidnitz, se sont débordées & ont causé les plus terribles ravages. Dans le seul village de Marschwitz il s'est noyé plus de 100 pièces de bétail. Les habitans n'ont eu d'autre ressource que de se sauver sur le toit de leurs maisons.

Extrait d'une lettre de Francfort-sur-l'Oder, le 28 Avril.

« Depuis hier nous sommes témoins ici d'accidens terribles & de la scène la plus désolante. Depuis quelques jours la crûe de l'Oder avoit été si considérable, que la plupart de ses digues succomberent: & la rivière, les ayant successivement renversées, fit des dégâts; auxquels ceux des années 1736 & 1780 ne sauroient être comparés. Le fauxbourg de Lebus est totalement inondé; & ce n'est qu'avec la plus grande peine qu'on réussit à en sauver les habitans. Deux tiers du grand pont sur l'Oder ont été renversés & entraînés; de sorte que l'on ne peut plus le passer pour sauver personne. De ce côté-ci toutes les maisons disparoissent les unes après les autres. Déjà plus de 50 ont été détruites si absolument,

1. Juin 1785.

qu'on n'en voit plus même de traces : toutes les autres, de quelque côté qu'on jette les yeux, menacent ruine ou sont déjà prêtes à crouler. L'eau est survenue avec une rapidité si violente, que la plupart des habitans du fauxbourg se sont sauvés précipitamment sur leurs toits chancelans ou sur des branches d'arbres, où ils imploroient du secours à grands cris. L'on a tâché de les retirer de leur situation effrayante au moyen de bateaux plats, quoique les bateliers s'exposassent eux-mêmes à une multitude de dangers toujours renaissans. Partout où l'on promene la vue, ce n'est que ruine & défolation. Toutes les rues sont remplies de malheureux, qui pleurent non-seulement la perte de leur petite fortune, mais leurs peres, leurs meres, leurs époux, leurs enfans; qui se demandent les uns aux autres des nouvelles de leurs proches avec angoisse & perplexité; & auxquels chaque moment semble devoir annoncer un nouveau malheur. La plupart du bétail est noyée ou se meurt, manque de nourriture. Hier, depuis 6 jusqu'à 10 heures, l'on a sauvé autant qu'on a pu. Alors une grande partie du pont disparut tout-à-coup; heureusement sur cette partie, qui s'écroula, il ne se trouva personne. — « Mais toutes ces pertes peuvent se réparer : une seule est irréparable, une seule qui a comblé la terreur, dont la ville est remplie, & qui a fait répandre des larmes à tous les citoyens : c'est la perte de notre bon duc Léopold de Brunsvich. Lorsque hier vers midi ce prince vint au bord de la riviere, une femme se jetta à ses pieds & le supplia, qu'il donnât des ordres pour faire sauver ses enfans; qu'effrayée par le danger le plus imminent elle avoit laissés en arriere dans sa maison. Il y eut aussi dans cet endroit des soldats, qui demandoient du secours à grands cris. Le duc chercha un bateau plat; mais personne ne voulut s'y hasarder seul, pas même affronter avec lui la fureur du fleuve débordé, quelque somme d'argent qu'il pût offrir. Cependant le prince se trouvant vivement ému par les plaintes & les gémissens

mens des infortunés habitans du fauxbourg : entraîné par la sensibilité de son cœur bienfaisant, il prit dans l'instant la résolution de voler lui-même à leur secours : on tâcha de le détourner de ce dessein ; mais profondément pénétré de l'angoisse, où il voioit tant de malheureux, il prononça ces paroles, qui peignent si bien son ame : *Que suis-je plus que vous & eux ? Je suis homme, tel que vous, & il ne faut écouter ici que la voix de l'humanité.* Inébranlable donc dans sa résolution & sans tarder, il s'embarqua avec trois bateliers sur un petit bateau & passa la rivière. Le bateau n'étoit plus qu'à trois pas de la digue, lorsqu'il heurta contre un arbre, & que poussé par un courant rapide & violent il chavira. Le duc & les trois bateliers tomberent ensemble dans l'eau ; & dans un clin d'œil tous quatre & le bateau lui-même avoient disparu. Quelques minutes après le duc se montra encore une fois sur la surface des eaux & se tint quelques momens à un arbre : mais le courant l'entraîna bientôt après. Une main néanmoins se levoit encore hors de l'eau : mais peu d'instans après celle ci disparut également : & à cette heure même, malgré toutes les recherches qu'on a faites, malgré toutes les peines qu'on a prises, Léopold n'est pas retrouvé. Les bateliers plus heureux ont été sauvés & se trouvent en sûreté & bien portans. Le duc seul a été la victime de son zèle. Il est difficile de se faire une idée de l'affliction, où tous les habitans de notre ville ont été plongés par ce funeste accident. A peine le premier bruit se répandit-il, que le duc s'étoit noyé, que six soldats s'attelerent à sa charrette légère, qu'on avoit couverte de lits, & la traînerent avec la plus grande rapidité sur le bord de l'Oder, où ils resterent jusqu'à ce que tout espoir de retrouver le prince se fût évanoui. De tout côté l'on voit officiers, soldats, bourgeois de toutes les classes, pauvres, veuves & orphelins lui donner des larmes, qui font son meilleur éloge. Léopold ne vivoit pas avec le faste de son rang,

mais uniquement pour avoir les moyens de faire du bien. Je me représente encore cet excellent prince, quelques instans avant qu'il prit la fatale résolution, qui lui a coûté la vie, plein de feu, d'activité, de zèle pour donner par-tout des ordres & arrêter, s'il étoit possible, les ravages, qui alloient ruiner tant de malheureux. — Il faut, que les forces lui aient bientôt manqué pour résister à la violence du courant, qui l'entraînoit, puisque parmi les autres exercices corporels, qui lui étoient familiers, il entendoit très-bien l'art de nager. — En un mot, la triste journée d'hier nous fera longtems présente à la mémoire; & le funeste sort du bon Léopold la gravera profondément dans notre souvenir. »

Le 2 de Mai un batelier pêcha le cadavre dans l'endroit même où ce prince infortuné avoit eu le malheur d'être submergé: son corps, durant les 5 jours qu'il avoit été enseveli sous les eaux, n'avoit souffert d'autre altération que quelques légères meurtrissures au visage. Le Roi, la famille royale & toute la cour sont inconsolables de la triste catastrophe de ce prince; & il seroit difficile d'exprimer la douleur que ressentent la garnison, les habitans & jusqu'aux enfans mêmes de la ville de Francfort, au sujet de la perte d'un prince qui en avoit été généralement aimé jusqu'à l'adoration, & dont les rares & excellentes qualités qui le caractérisoient, seront le sujet des regrets les plus durables. Son Alt. Sér. qui étoit frere puîné du duc regnant, n'étoit âgé que de 32 ans, étant né le 10 Octobre 1752. — Les Muses allemandes & françoises se sont empressées à l'envi de jeter quelques fleurs sur

sa tombe. M^r. Mayet, directeur des fabriques du Roi, a composé à ce sujet une Ode, dont nous ne rapporterons que les deux dernières strophes, remplies de sentiment & de vérité. Après avoir peint le généreux dévouement du prince, pour sauver les malheureux qu'il voioit en danger, & le triste accident qui le fit périr, l'auteur ajoute :

Quel est le héros magnanime,
Regretté de tout l'univers,
Qui par un trépas plus sublime,
Couronna ses exploits divers?

Ah ! si dans les combats une arme meurtrière,
Avoit de Léopold terminé la carrière ;
Si son sang généreux eût sauvé nos drapeaux,
Entre Assas & Turenne il vivroit dans l'histoire :

Mais il mérite plus de gloire ;
Sa mort semble effacer la mort de ces héros.
De tant de guerriers que l'on vante,
Quelle est trop souvent la valeur ?
Hélas ! rien qu'une soif ardente
De sang, de carnage & d'horreur.
Infortunés ! leurs vœux & leur gloire suprêmes,
C'est de semer l'effroi, c'est d'expirer eux-mêmes,
Sous de sanglans débris, ouvrages de leurs mains.
O Léopold ! comme eux tu méprisois la vie :
De cent morts, leur mort est suivie,
Plus généreux, tu meurs pour sauver des humains.

MANHEIM (le 3 Mai.) Aujourd'hui à 7 heures du matin l'Electeur notre Souverain, accompagné de son grand-écuyer & premier ministre d'état, M^r. le baron de Vieregg, est arrivé ici de Munich en parfaite santé & à la grande satisfaction de ses

fidèles sujets. S. A. E. fut agréablement surprise de trouver au pied du grand escalier du château Mde. l'Electrice, qui s'y étoit rendue dans l'impatience qu'elle avoit de lui faire l'accueil le plus tendre & le plus cordial. Il paroît que l'Electeur n'a pas été moins impatient de se rendre dans son ancienne résidence, puisqu'il a fait le long trajet de Munich jusqu'ici en 27 heures de tems. On présume qu'il ne la quittera plus à moins que ce ne soit pour aller faire une tournée dans ses Etats héréditaires le long du Rhin. En effet on mande de Dusseldorff que l'administration s'occupe déjà de quelques préparatifs relatifs à ce voyage, & à la réception du Souverain dans cette ville.

FRANCFORT-SUR-MEIN (le 12 Mai.) La cavalerie du corps franc d'Esclavonie, commandé par le colonel de Brentano, arriva le 17 Avril à Lintz en Autriche : le premier bataillon d'infanterie du même corps arriva le 19 & le second le 21 Avril. Tout ce corps y prit son séjour & fit halte; savoir, le colonel de Brentano, tout l'état-major, & le premier bataillon dans la ville de Lintz même, le second bataillon & la cavalerie dans le voisinage. La marche devoit se continuer par la Bavière : mais le passage par ce pais-là n'a pu s'accorder, à cause du manque de fourrages & de vivres, qu'on y éprouve. L'on disoit donc qu'il devoit diriger sa route par la Bohême : mais aujourd'hui l'on apprend, qu'il a reçu ordre de suspendre tout-à-fait sa marche & de retenir à Lintz. La nouvelle a

repandu d'autant plus de joie dans la Franconie, que la disette de fourrage y oblige les cultivateurs à tuer la plus grande partie de leur bétail & à employer à la nourriture du reste le chaume même de leurs maisons

BONN (*le 10 Mai.*) Notre auguste Souverain a été sacré évêque dimanche dernier par S. A. S. l'Electeur de Trêves & Monseigneur le comte de Königsegg, suffragant & grand-doïen de la métropole de Cologne. Cette cérémonie s'est faite avec toute la pompe possible; un concours nombreux d'étrangers s'étoit rendu ici pour y assister. Le duc de Wurtemberg étoit du nombre. Il y eut ensuite grand dîner à une table de quatre-vingt couverts. Le lundi il y eut grand concert dans la galerie, & un souper de cent soixante couverts, où toute la noblesse, hommes & femmes furent invités: il y avoit encore d'autres tables tenues par le grand-officier de S. A. S. E. Aujourd'hui à cinq heures du soir on a commencé le carrousel, qui a terminé ces fêtes. Le tout s'est passé dans le plus grand ordre. S. A. S. E. de Cologne a distribué des présens considérables, dont quelques-uns sont précieux.

COLOGNE (*le 15 Mai.*) Aujourd'hui nous avons eu le bonheur de posséder dans nos murs notre Sérénissime Electeur, qui est venu pour la première fois officier pontificalement à la cathédrale. Le concours de monde qui s'est rendu ici, étoit prodigieux. S. A. S. E. a édifié tous les assistans par sa piété; elle a donné après la Messe la Bénédiction

1. Juin 1785.

235

au peuple. Ensuite on a chanté le *Te Deum*. Mrs. les comtes & les chanoines ont accompagné l'Electeur à son palais, où il donna à dîner à une table de soixante couverts environ. Son grand-maréchal en tenoit une autre de quarante. A cinq heures S. A. S. E. a donné audience à toute la noblesse. Ensuite elle est partie pour aller coucher à son château à Bruhl.

P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 19 Mai.) Mgr. le Prince Statthouder a fait récemment la nomination de tous les officiers supérieurs de l'état-major & subalternes de la légion de M^r. le comte de Maillebois. Ce général en fera le chef & aura sous lui pour commandant en second le marquis Dominique de Cassini, maréchal-de-camp des armées de Sa M. T. C., & pour troisième commandant le marquis de Bourzac. Le baron d'Angely fera colonel de la première brigade; le chevalier de Ternant de la seconde; le major de Cornabé, du régiment wallon du général Grenier, commandera la troisième brigade; le comte de Murrat fera colonel de la quatrième &c.

On apprend du Sas-de Gand, que Mrs. Wedeman & Ravens de la part de la république, & Mrs. Tisco & Lippens de la part de l'Empereur, ont fait le 4 de ce mois leur rapport, pour faire écouler les eaux salées dont on avoit inondé le territoire impérial, & les remplacer par des eaux douces. On a suivi la convention conclue entre le landgrave de

Hesse-Philipsthal, commandant du Sas-de-Gand, & M^r. Diericks, président de Flandre.

L'Impératrice de Russie, qui cherche tous les moiens possibles de prévenir la guerre, dont l'explosion pourroit nuire aux projets que Sa M. I. médite peut-être contre la Turquie, a fait remettre par son ministre une nouvelle note aux Etats-généraux, avec fortes instances de terminer amicalement les différens élevés entre la république & l'Empereur d'Allemagne. — A en juger par les nouvelles d'Allemagne, & plus encore par les dispositions vives & rapides qui se font dans la république, on devoit croire que la guerre seroit inévitable. Les lettres de Versailles disent absolument le contraire; & l'on ne sait à quoi s'en tenir. Quelques avis particuliers de France annoncent qu'on aperçoit un changement dans les dispositions d'une grande partie du ministere françois, depuis que la Reine a donné un nouvel héritier au trône; & resserré par-là les liens qui unissent les Maisons de Bourbon & d'Autriche. On ignore jusqu'à quel point ces avis peuvent être vrais; mais il paroît assez clair que le cabinet de Versailles cherche à prévenir la guerre, dans l'embarras de se déclarer; & qu'il ne seroit pas fâché que la république se prêtât à ses vues pacifiques, en abandonnant quelque chose à l'Empereur, qu'on ne contentera jamais autrement. La paix valant, à tout prendre, mieux que la guerre, peut-être ce conseil sera-t-il suivi.

Extrait

Extrait d'une lettre d'Arion (a) du 14 Mai.

Mercredi 11 Mai entre neuf & dix heures du matin, le feu a pris dans une espece de chaumière près des Peres Carmes; quelques étincelles entrèrent par une lucarne dans la brasserie de ces religieux, d'où le feu se répandit avec de si rapides progrès qu'en moins de trois heures toute la ville a été enflammée. Le vent du Nord étoit très-violent, l'eau manquoit, de façon que nous n'avons presque rien arraché à la voracité du feu, & le peu que nous pensions avoir conservé, nous a été enlevé en bonne partie par des personnes officieuses qui craignoient que nous ne fussions trop chargés pour aller chercher un asyle ailleurs. Il n'y a que 12 à 14 maisonnettes qui n'ont pas été la proie des flammes; les couvens des Carmes, des Capucins & l'hôpital ont eu le même bonheur. Ceux qui demeuroient près du marché avoient déposé leurs effets au milieu de la place, le feu y a pris & tout a été réduit en cendres. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le feu a presque fait tout le tour de la ville contre le vent. Nous sommes campés dans des jardins. Tous les jours il vient grand nombre de voitures pour transporter dans les villages voisins nos malheureux incendiés avec les débris de leur fortune. Les religieux d'Orval, toujours extrêmement prompts dans ces sortes d'occasions, nous ont d'abord envoyé plusieurs voitures chargées de pain. Peu de tems après nous reçûmes une somme de 3000 florins de la part de LL. AA. RR. nos Gouverneurs-Généraux. Un grand nombre d'habitans de

(a) Ville du païs de Luxembourg à 5 lieues nord-ouëst de la capitale; placée avantageusement sur une colline, chef-lieu du marquisat qui porte son nom, bien peuplée, assez commerçante, elle étoit après la capitale la meilleure ville de la province.

I. Part.

Q

Luxembourg de tout rang se sont empressés à nous envoyer des comestibles. Les officiers du régiment de Latermann ont cédé leurs pains d'un mois. Des charpentiers tant militaires que bourgeois qu'on nous a envoyés de Luxembourg, sont occupés à nous dresser des barraques.

Extrait d'une autre lettre du 18 Mai.

La plupart des maisons sont écroulées. On n'ose presque pas entrer en ville. Hier un homme & une femme ont été tués par des pierres qui se sont détachées d'une cheminée. Le gouvernement a ordonné aux Carmes & aux Capucins d'envoyer la plus grande partie de leurs religieux dans d'autres couvents & de recevoir chez eux & même dans leurs églises tous ceux qui n'ont point trouvé d'asyle. Tous les papiers, procès &c de l'hôtel-de-ville sont brûlés.

F R A N C E.

PARIS (le 15 Mai.) La revue de la maison du Roi se fit le 11 à l'ordinaire. M^r. le maréchal de Biron, quoique malade, s'y trouva à la tête des gardes françoises. Une petite indisposition empêcha la Reine de s'y trouver.

M^r. le maréchal de Vaux s'étant démis du commandement de la Franche-Comté, le Roi en a disposé en faveur de M^r. le comte de Choiseul-la-Baume; & le régiment du Roi, cavalerie, qu'a quitté le duc de Polignac, a été donné au comte de Narbonne. — Le comte d'Adhémar, ambassadeur du Roi en Angleterre, n'a pas trouvé aux eaux de Bath la prompte guérison, qu'il y cherchoit. Ce seigneur, dans la vue de rétablir sa santé, revient décidément en France: on

i. Juin 1785.

239

lui donne déjà même un successeur ; & on nomme le duc de Polignac. Cependant M^r. de Polignac se dispose pour aller visiter tous les haras du royaume : comme dans cette course il doit s'approcher des frontières d'Espagne, il se propose d'entrer dans ce royaume ; du moins d'aller voir Barcelone.

L'on ne peut encore rien dire de positif touchant la guerre ou la paix. Tant d'incertitudes, & de longueurs dans les négociations sont bien propres à lasser les esprits inquiets. Aussi ne veulent-ils plus les suivre ; & peu de personnes s'entretiennent aujourd'hui de cet objet, bien loin de vouloir s'en occuper. On devoit cependant s'attendre à éprouver souvent cette stagnation de nouvelles. Avant que les réponses aient été apportées de Vienne à Versailles, qu'elles aient été examinées ; débattues en Hollande & retournées ; qu'elles soient ici pour être rapportées à Vienne, il doit nécessairement s'écouler un tems considérable. Voilà l'unique raison de la lenteur qu'éprouvent les négociations, dont au reste tout promet le succès, puisque les principales bases de l'accommodement sont, dit-on ; posées & convenues. Quant à la position de notre armée sur les frontières, elle n'éprouvera aucun changement cette année : on commence seulement à disposer des chevaux achetés pour l'artillerie, & à les placer de manière à les reprendre au premier ordre.

Les actions de la compagnie des Indes ; nouvellement établie, augmentent tous les jours ; ainsi les vingt millions sont à-peu-près

complets. On se dispose à équiper les vaisseaux qu'il plaira au Roi de désigner. On ne peut encore pénétrer ce qui s'est passé dans l'Inde l'automne dernier. On assure que Trinqueemale est au pouvoir des François, dont l'escadre mouille encore dans la rade de ce comptoir, & que M^r. de Pennus menaçant les forces angloises, les a obligées de se retirer : celles-ci, dit-on, sont allées à Pondichery, où elles ont débarqué leurs troupes aux ordres du général Macartney, qui est entré dans la ville, & qui s'y est établi. Il n'a point fait de prisonniers, & il semble qu'il partage avec M^r. le comte de Buffy les droits du gouvernement & la faculté de percevoir les subsides. M^r. de Buffy a jugé à propos de ne point commettre de violence, sachant que la plupart des habitans étoient dévoués à la politique angloise. Il a envoyé une frégate en France, & ses plaintes étant parvenues à la cour ont été communiquées à M^r. le duc de Dorset : la cour de Londres a désavoué, dit-on, les procédés de M^r. de Macartney, & le rappelle pour lui faire son procès.

La température singulière de cette saison cause toujours beaucoup de maladies. il faut ajouter à la liste des gens connus, morts la semaine dernière, M^r. le comte de Lannoy, lieutenant-général, appelé le Beau-Lannoy, les marquis de Rochelambert & de Fontaine, maréchaux de camp, & M^r. de Cohorn, mestre-de-camp commandant du régiment d'Alsace. Nous apprenons qu'il regne une

épidémie encore plus affreuse à Bordeaux, à Coutance & dans d'autres endroits de la France. Le vent passe quelquefois au Sud & à l'Est ; mais il revient constamment au Nord 6 ou 10 heures après ; enforte que nous ne voïons pas quand cette intempérie, car c'en est une, cessera (a). Nous apprenons qu'il a plu trois jours en Champagne. C'est de cette province que nous tirons presque toute l'avoine qui se consume ici. Mais les autres provinces qui approvisionnent Paris,

(a) Il est constant que bien des maladies sont produites par les altérations accidentelles de l'air, quelle qu'en soit la cause physique, les annales de la médecine en font foi. Mezerai rapporte que l'air infecté fut l'origine de la peste mémorable qui depuis 1342 jusqu'en 1348 ravagea successivement l'Asie, l'Afrique & l'Europe, & enleva, dit-on, la 4e. partie des hommes & des animaux. L'Empereur Jean Cantacuzene dans l'*histoire* qu'il composa pendant sa retraite monastique, dit que cet horrible fléau fut causé par des vapeurs d'une extrême malignité qui s'exhalèrent d'un gouffre que forma un tremblement de terre dans la grande Tartarie. Il fut témoin de ses affreux ravages dans la capitale de son empire (Constantinople) & il en fait l. 3 une description énergique. Cette peste universelle dura plus de 6 ans ; & ce qui prouve qu'elle venoit de l'altération de l'air, c'est qu'elle pénétra jusques dans la Norvege, l'Islande & les isles les plus voisines du pole. — Mr. Paw attribue les étranges ravages de cette peste au défaut de police & au peu de soin d'empêcher la communication avec les pais infectés. L'observation que nous faisons ici prouve que son assertion n'est pas juste.

ris, souffrent tant de la disette de fourrages que les comestibles sont d'un prix exorbitant. Le beurre vaut 40 sols la livre & les fournisseurs veulent encore l'augmenter; les revendeurs s'y opposent. Il y eut ces jours derniers une émeute à la halle à ce sujet; le guet à pied, le guet à cheval, des commissaires furent obligés d'y intervenir; ils entrèrent dans la foule & parvinrent à la dissiper. Cependant sur les justes représentations des fournisseurs il a fallu de toute nécessité souscrire à l'augmentation qu'ils proposoient; mais c'est l'administration qui en supporte tout le poids. Les revendeurs donnent le beurre aux particuliers à 40 sols la livre; & il est payé 45 aux premiers marchands. Ainsi depuis trois jours chaque livre de beurre qu'on consume dans Paris coûte cinq sols au gouvernement.

Le souverain Pontife a adressé au Roi un bref, où Sa S. se plaint de la multitude de livres irréligieux & impies qui circulent en France (a), & fait en conséquence des prières affectueuses à Sa M., en qualité de fils aîné de l'Eglise. On ajoute, que le clergé a

(a) Depuis quelque tems il en circule peut-être davantage en Allemagne*; fruits d'une imitation gauche & servile, & delà moins dangereux par eux-mêmes, ils le sont davantage respectivement au génie de la nation, plus neuve dans ce genre de lecture & moins précautionnée contre les sophismes, les impostures & les artifices des soi-disans philosophes.

* 1 Mars
1785. p.343.

joint ses instances à celles du St. Pere. Le parlement a déjà pris des mesures, à l'effet d'arrêter le progrès des écrits téméraires, qui tendent à effacer des cœurs le respect dû à la religion & l'obéissance aux Souverains.

On voit circuler ici depuis deux jours la lettre du parlement de Rouen au Roi, au sujet de l'arrêt du conseil du 30 Août 1784, concernant le commerce étranger dans les îles françoises de l'Amérique. Cette lettre est datée du 16 Avril & de 54 pages *in-8^o*. Les représentations du parlement de Rouen sont fondées sur les mêmes raisons exposées dans tant de mémoires & principalement dans ceux de M^r. le Mesle & du Vieillard de Medoc. Le parlement établit que " ce règlement contrarie les notions les plus communes, les principes le plus universellement reçus de la politique & du commerce; il contrarie la législation générale de l'Europe & les loix particulieres de la France. „

M^r. le duc de Choiseul est mort le 8 à midi à l'âge de 66 ans, étant né le 28 Juin 1719. Aucun ministre disgracié n'avoit conservé une plus grande existence, & l'on pourroit dire un plus grand crédit. On a vu, pendant sa retraite à Chanteloup & récemment pendant sa maladie, combien le parti qui lui étoit attaché étoit nombreux & puissant. La rue, la cour de son hôtel étoient sans cesse remplies de carrosses; & six copistes ne pouvoient suffire à transcrire les bulletins qu'on venoit chercher à sa porte. Dans tous les cercles, dans toutes les sociétés, dans tous

les lieux publics, il n'étoit question, depuis 8 jours, que de la maladie de M^r. le duc de Choiseul. Il n'a jamais voulu que sa porte fût fermée à ses anciens amis; aussi M^r. le maréchal de Beauveau, le maréchal de Castries, le duc du Châtelet, le duc de Liancourt &c, ne l'ont pas quitté pendant sa maladie. M^{de}. la duchesse de Choiseul ne s'est pas éloignée de lui un seul instant; & on avoit fait dresser son lit à côté du sien. Tant de soins, d'inquiétudes & de conseils divers, causés par l'intérêt qu'on prenoit au malade, lui ont été peut-être funestes. On a appelé successivement différens médecins, dont l'un défaisoit ce que l'autre avoit ordonné; & peut-être M^r. de Choiseul étoit-il la victime de leurs débats. Une fois on le pressoit de voir M^r. Barthés; il dit avec sa gaieté ordinaire: *Tout ce que je fais, c'est que j'ai une maladie & un médecin.* Du reste M^r. le duc de Choiseul a fait son testament. Il y prie M^{de}. de Choiseul de paier ses dettes, si son bien ne suffit point pour les acquitter. Il étoit riche principalement des bienfaits du Roi. De sa dépouille, il n'y aura que le gouvernement de Touraine dont il reste à disposer, son frere aiant la survivance du baillage de Haguenau, qui seul est un objet de 80 mille livres de rente. Ceux qui douteroient du crédit qu'il avoit conservé, même dans ses dernières années, n'ont qu'à se rappeler qu'il avoit fait passer sur la tête de son frere, son duché-pairie, & après lui sur la tête du gendre de ce même frere; & que

1. Juin 1785.

245

l'année dernière, le Roi voulut bien venir à son secours en lui prêtant quatre millions. S'il n'a pas été maréchal de France, c'est qu'il croioit que son frere avoit plus de droit que lui à cette dignité, & il aima mieux qu'il eût la préférence.

Le secretaire de l'académie est parvenu à gagner la pluralité des voix en faveur de son neveu, & l'abbé Morellet a été élu ; c'étoit un coup de parti pour le secretaire ; il falloit qu'il prouvât, à l'exemple de son prédécesseur, qu'il avoit de l'influence & du crédit auprès de sa compagnie. Ce choix a révolté tout Paris. Les méchans & les envieux font pleuvoir les épigrammes. On fait que pour l'engager à s'occuper de son *Dictionnaire de commerce* le gouvernement lui fait depuis 20 ans 8000 liv. de pension, & que depuis ce tems-là il a entre les mains l'argent de ses souscripteurs, sans qu'il ait encore paru une feuille de cet ouvrage ; ce qui a fait dire : " S'il ne fait pas le dictionnaire du commerce, il fait du moins bien le commerce du dictionnaire. "

Le vieux docteur Franklin se dispose à retourner en Amérique. Il a obtenu sa démission du service du congrès, qu'il sollicitoit depuis quelque tems. Il se plaint de la conduite du sénat de la nouvelle république. M^r. Jefferson a été nommé à sa place ministre des treize Etats-unis à la cour de France. M^r. Adams passe en Angleterre avec un caractère public ; M^r. Smith, qui a été un des aides de camp du général Washington, fera

son secretaire. Le congrès n'a encore nommé aucun ministre pour aller remplacer M^r. Adams à la Haye.

Une société de gens distingués & riches, de 20 personnes, tant hommes que femmes avoit loué la terre & le château d'Ermenonville où est le tombeau de J. J. Rousseau; & aiant fait une bourse commune, cette société vivoit grandement, avoit un équipage de chasse, ne recevoit, ne voïoit personne, sous prétexte qu'elle s'occupoit de recherches physiques, de l'étude de la chymie, & peut-être même, comme on le soupçonne, de celle de l'Alchymie. Tout-à-coup le bruit se répand dans Paris que cette société se livre à toutes les abominations reprochées aux Albigeois, aux Adamites &c. Le chef a été mis, il y a 3 jours, à la Bastille: c'est un Portugais, fameux alchymiste. Les autres *Illuminés*, c'est ainsi qu'on les appelle, ont été dispersés. Si la corruption de nos mœurs ne rendoient croïables les excès quelconques en ce genre, on regarderoit comme des fables tout ce que l'on en raconte.

On vient de conduire en Auvergne un gentilhomme de cette province appelé Fontenard qui a été condamné par les chambres assemblées à avoir le poing coupé, & la tête tranchée. Ce gentilhomme poursuivant son frere aîné qui étoit sans armes, tandis que lui-même avoit un fusil, ne respecta pas la présence de son pere, retenu par ses infirmités dans son lit, & auprès duquel son malheureux frere crut trouver un asyle. Se

1. Juin 1785.

247

croïant en sûreté entre les bras de son pere & découvrant sa poitrine, *tire*, dit-il, *si tu l'oses !* Son barbare frere le coucha en joue & le tua roide.

M^r. le docteur George Trami, médecin de l'hôpital de Cadillac, a découvert & publié le moïen le plus simple, & à ce qu'on assure le plus efficace contre les effets de l'arsenic & du verd de gris. On prend trois citrons dont on exprime le suc dans un grand verre de biere: ensuite on prend deux gros de pierre ou yeux d'écrevissè bien préparés & réduits en poudre fine qu'on mêle avec le suc lorsqu'on est prêt à le donner au malade. Avant de donner cette boïsson, on doit avoir soin de bien mêler le tout ensemble; &, au cas que les douleurs recommencent, de répéter le remede, ce qu'on peut faire jusqu'à deux ou trois fois en 24 heures, si on soupçonne que la dose de poison qu'on a prise est forte. On peut donner la même portion avec sucès dans plusieurs coliques dont elle dissipe la douleur dans l'instant; mais elle a cet effet différent que dans le premier cas c'est un vomitif & dans le cas de colique un purgatif. Après avoir administré ce remede innocent, on peut donner de la manne au malade dans de l'huile d'olives ou d'amandes douces; & en cas qu'on le répète plusieurs fois, il est encore mieux de le donner dans du lait que dans de la biere.

BAÏONNE (le 3 Mai.) A deux lieues au Nord de l'embouchure de l'Adour on a pris une lionne marine d'environ sept pieds

de long, ayant la tête noire, les yeux faillans, très luisans & effraïans, le poil cendré avec des rates noires comme celui de certaine sorte de chiens, mais plus long & plus rude; une main ou patte à chaque côté du ventre : deux nageoires à l'extrémité du corps, du milieu desquelles sort une petite queue. Elle avoit sur le museau des moustaches comme les chats, & quelques dents si affilées qu'elle rompoit d'un seul coup le plus fort baton. Sa langue étoit quarrée. Elle mangeoit du pain, de la viande & des pommes. Elle n'a vécu que trois jours, soit faute de précaution d'avoir manqué de la laisser dans de l'eau de mer, ou à ce qu'on croit par un effet de la vengeance d'un des gardiens qu'elle avoit mordu à la cuisse.

NOUVELLES DIVERSES.

Le 9 Mai le Roi & la Reine de Naples font arrivés à Livourne. — La ville de Londres a essuïé le 7 un grand incendie, dont le dommage est évalué à plus d'un million de livres sterlins. — Les dettes du duc de Choiseuil vont, dit-on, au-delà de 13 millions. — Depuis que l'Electeur-Palatin a quitté la Baviere, le bruit de l'échange se renouvelle & prend une sorte de consistance. — Le comte de Noailles qui devoit faire un voïage à Paris, a reçu ordre de ne pas quitter Vienne. — Le corps-franc de Stein a quitté le 20 la ville de Luxembourg pour se rendre aux Pais-bas; le régiment de Latermann doit le suivre le 29 & le 31 : les munitions de guerre qu'on tire de cette forteresse prouvent de plus en plus combien on a peu d'inquiétude du côté de la France.

I. Juin 1785.

249

— Un grand nombre des habitans d'Arton se retirent à Luxembourg & y font reçus avec la charité que leur situation réclame.

Je remercie Mrs. les auteurs du *Journal encyclopédique* d'avoir inséré dans leur journal (15 Mai, p. 121) ma lettre touchant un article du *scélérat obscur* *. Cette complaisance est d'autant plus remarquable qu'ils ignoroient, disent-ils, que d'Alembert eût ainsi qualifié l'auteur des *Nouvelles ecclésiastiques*, qu'ils n'étoient pas à portée de s'en assurer, & qu'ils doutoient que l'auteur de ces feuilles eût mérité cette épithète, quoique les plus zélés partisans de la petite Eglise tels que Duguet, Petitpied, & bien d'autres n'en eussent douté en aucune manière, que les rédacteurs de la vaste *Encyclopédie*, & l'oracle du siècle (Voltaire) eussent renchéri encore sur cette épithète. Si on ne connoissoit pas d'ailleurs les talens de ces Messieurs, on croiroit que leur portée ne va pas fort loin. — C'est par un effet tout naturel de la même modestie que ces Messieurs n'ont pas trouvé ici des raisons suffisantes de soupçonner une intrigue de secte; car quand ils ont voulu faire usage de leurs lumières, ils ont vu clairement que la personne qui leur a adressé l'article en question n'étoit pas catholique (p. 123, note 4). — S'ils n'ont pas vu davantage, qu'il étoit injuste d'attribuer au Jésuite Nidhard le mauvais état des affaires de l'Espagne, puisque depuis le ministère du duc de Lerme les choses étoient sur le pied où le Jésuite les avoit trouvées & laissées; si, dis-je, ils ne voient pas que c'étoit-là une réfutation des reproches faits à ce pauvre Nidhard, c'est sans doute parce que des gens pacifiques & circonspects n'aiment point à décider des controverses quelconques. — S'ils n'ont pas dit que le propos extravagant attribué à ce même Nidhard étoit une calomnie, & que je ne l'avois omis que parce que la vérité m'y obligeoit; c'est encore par une réserve prudente qui les em-

* 15 Avril
p. 625.

pêche

pêche de se compromettre avec personne : — Mais si ces Meilleurs ne voient pas tout ce qui est, ils voient quelques fois des choses qui ne sont pas, telle que le mot *Ex-Jésuite*, dans les quatre lettres initiales de mon nom (p. 121). Si cette qualité ne prouve pas que j'ai raison, elle ne prouvera pas non plus que j'ai tort, sinon au jugement de celui que ces Messieurs ne sont pas à portée de reconnoître pour un *scélérat obscur*.

J'apprends qu'à l'imprimerie on refuse une multitude de lettres non affranchies, & que sans une circonstance particulière celle d'une personne bien respectable ne me seroit pas parvenue. Je ne puis cependant blâmer la conduite de l'imprimeur qui veille à mes intérêts plus que moi-même ; car celles qui tombent entre mes mains, sont toujours acceptées, à moins que le port n'en soit exorbitant. Je prie seulement les personnes qui ne reçoivent pas de réponse, ni directement ni par la voie du journal, d'être persuadées que leurs lettres ne m'ont pas été rendues.



Lettre à l'auteur du Journal.

*Son Altesse Sérénissime Mgr. le Prince régnant de Hohenlohe - Bartenstein n'a pas été peu surpris de voir dans votre Journal, un de ses conseillers auteur d'une brochure, qui porte pour titre : Zwote katolische Betrachtung eines Rechtsgelehrten und hochfürstlich Hoh-Bart. Hofraths *.* Son Altesse connoit les personnes qui lui sont attachées, elle ose assurer, qu'aucune d'elles ne sauroit être suspectée d'en être l'auteur. Si cependant on vouloit lui fournir des preuves du contraire, elle seroit toujours disposée à redresser l'écrivain. Son Altesse en attendant est bien aise que le hazard lui ait procuré l'occasion de vous témoigner l'estime que vous lui avez inspirée, par toutes sortes de qualités, sur-tout par celle de généreux défenseur

* 1 Mai
p. 27.

1. Juin 1785.

251

de la vérité, & d'un attachement inviolable aux principes de la bonne philosophie. Je suis &c.

A Bartenstein le 10 Mai 1785.

BAUR, secret. & conf. aulique
de S. A. S. le Prince de Hohenlohe-Waldenbourg-Bartenstein.

P. S. Comme Son Altesse désavoue ce conseiller auteur, elle verroit avec plaisir, que le public en fût instruit & désabusé. (On voit ici la raison qui m'a obligé de publier une lettre dont sans cela je n'aurois certainement fait aucune mention).

Dans le dernier Journal p. 123, l. 30, vient, lisez viennent.



T A B L E.

TURQUIE.	(<i>Constantinople.</i>	205	
RUSSIE.	(<i>Pétersbourg.</i>	208	
POLOGNE.	(<i>Varsovie.</i>	211	
ESPAGNE.	(<i>Madrid.</i>	213	
SUEDE.	(<i>Stockholm.</i>	215	
DANNEMARCK.	(<i>Coppenhague.</i>	215	
ITALIE.	<i>Rome.</i>	217	
	<i>Livourne.</i>	217	
	<i>Venise.</i>	217	
ANGLETERRE.	(<i>Londres.</i>	219	
ALLEMAGNE.	<i>Vienne.</i>	222	
	<i>Prague.</i>	226	
	<i>Berlin.</i>	227	
	<i>Francfort-sur-l'Oder.</i>	228	
	<i>Manheim.</i>	232	
	<i>Francfort-sur-Mein.</i>	233	
	<i>Bonn.</i>	234	
	<i>Cologne.</i>	234	
	PAYS-BAS.	<i>La Haye.</i>	235
		<i>Arlon.</i>	237
FRANCE.	<i>Paris.</i>	238	
	<i>Bayonne.</i>	247	
	<i>Nouvelles diverses.</i>	248	
	<i>Lettre à l'auteur du Journal.</i>	250	